



Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan

BILAN ACTIVITÉS 2019



Albiez-le-Jeune
Albiez-Montrond
Fontcouverte-La Toussuire
Jarrier
La Tour-en-Maurienne
Montricher-Albanne
Montvernier
Saint-Jean-d'Arves
Saint-Jean-de-Maurienne
Saint-Julien-Montdenis
Saint-Pancrace
Saint-Sorlin-d'Arves
Villarembert-Le Corbier
Villargondran

2 à 12
**ORGANISER
GÉRER**

- Présentation générale
- Élus & services
- Compétences et statuts
- Finances 2019
- Le coût des services délégués

13 à 20
**GRANDIR
SE RÉALISER**

- Petite enfance
- Enfance
- Jeunesse

21 à 23
**COMMUNIQUER
INNOVER**

- Communication
- Informatique
- Maurienne TV

24 à 31
**AMÉNAGER
PROMOUVOIR**

- Habitat
- Activités économiques
- Transport
- Espaces naturels
- Eau - assainissement
- Centre nautique
- Office de Tourisme Intercommunal

Communauté de Communes
Cœur de Maurienne Arvan
Ancien Évêché
Place de la Cathédrale
73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél. 04 79 83 07 20
contact@3cma73.com

Et aussi : Le mot du Président, contacts utiles ...

ÉDITO



2

Temps forts de l'année écoulée et projets pour l'année suivante, le rapport d'activités est cadencé harmonieusement, sans rupture, dans un chaînage d'actions qui témoigne du dynamisme et de l'ambition que nous avons, élus et agents, pour notre territoire de la 3CMA.

Nous travaillons pour l'intérêt général et l'intérêt collectif dans un contexte législatif parfois complexe, marqué depuis 2015 par la loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) et perturbé cette année particulièrement par des mesures d'adaptation et d'évolution non encore établies.

Toutefois, force est de constater que l'enthousiasme et l'énergie qui caractérisent notre 3CMA relèvent de nombreux défis et que les atouts considérables du territoire façonnent cette posture positive de l'initiative, de l'audace et de la coopération.

Je vous souhaite un agréable moment de lecture et vous présente au nom du conseil communautaire et de l'ensemble des agents tous mes vœux de santé et de bonheur pour 2020.

Jean-Paul MARGUERON, Président

COMPOSITION

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan se compose au 1^{er} janvier 2019 de 14 communes (15 341 habitants Population légale 2016 en vigueur au 1^{er} janvier 2019) :

- Albiez-le-Jeune (1 48 habitants)
- Albiez-Montrond (389 habitants)
- Fontcouverte - La Toussuire (535 habitants)
- Jarrier (513 habitants)
- La Tour-en-Maurienne (1 109 habitants)
- Montricher-Albanne (486 habitants)
- Montvernier (235 habitants)
- Saint-Jean-d'Arves (265 habitants)
- Saint-Jean-de-Maurienne (8 199 habitants)
- Saint-Julien-Montdenis (1 671 habitants)
- Saint-Pancrace (304 habitants)
- Saint-Sorlin-d'Arves (344 habitants)
- Villarembert - Le Corbier (249 habitants)
- Villargondran (894 habitants)



Territoire de la 3CMA



Le Conseil Communautaire de la 3CMA

ORGANISER & GÉRER

ÉLUS & SERVICES

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Le nombre total de sièges de conseillers communautaires composant l'organe délibérant de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan s'établit à 43 membres.

■ ALBIEZ-LE-JEUNE (1 délégué)

- Jean-Michel REYNAUD
- Florian PERNET (suppléant)

■ ALBIEZ-MONTROND (1 délégué)

- Jean DIDIER
- Bruno RAMBAUD (suppléant)

■ FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE

- (2 délégués)
- Bernard COVAREL
 - Pascal DOMPNIER

■ LA TOUR-EN-MAURIENNE

- (4 délégués)
- Yves DURBET
 - Danielle BOCHET
 - Philippe FALQUET
 - Anne CHEVALLIER
 - Jean-Michel STASIA (suppléant)
 - Rémi VALLIN (suppléant)

■ JARRIER (2 délégués)

- Marc PICTON
- Colette CHARVIN

■ MONTRICHER-ALBANNE

- (2 délégués)
- Sophie VERNEY
 - Jérôme ROBERT
- (jusqu'au 18 septembre 2019)
- Claude CARRAZ
- (à compter du 6 novembre 2019)

■ MONTVERNIER (1 délégué)

- Michel CROSAZ
- André ROUSSET (suppléant)

■ SAINT-JEAN-D'ARVES (1 délégué)

- Pascal SIBUÉ
- Jean-Paul BALMAIN (suppléant)

■ SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

- (19 délégués)
- Pierre-Marie CHARVOZ
 - Jean-Paul MARGUERON
 - Dominique JACON
 - Philippe GEORGES
 - Sandrine TESTON
 - Lucie DI CANDIDO
 - Georges NAGI
 - Daniel MEINDRE
 - Michel BONARD
 - Jean-Claude PETTIGIANI
 - Marie LAURENT
 - Marie-Christine GUERIN
 - Françoise MEOLI
 - Ségolène BRUN
 - Françoise COSTA
 - Philippe ROLLET
 - Daniel DA COSTA
 - Valérie DENIS
 - Jacky ROL

■ SAINT-JULIEN-MONTDENIS

- (4 délégués)
- Marc TOURNABIEN
 - Franck LEFEVRE
 - Evelyne LESIEUR
 - Corinne COLLOMBET

■ SAINT-PANCRACE (1 délégué)

- Gabriel COSTE
- Danielle COVAREL (suppléante)

■ SAINT-SORLIN-D'ARVES

- (1 délégué)
- Robert BALMAIN
 - Bernard BALMAIN (suppléant)

■ VILLAREMBERT – LE CORBIER

- (1 délégué)
- Gilbert DERRIER
 - Caroline FARGE (suppléante)

■ VILLARGONDRAN (3 délégués)

- Hélène BOIS
- Georges RICCIO
- Maurice CATTELAN

EN 2019, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE S'EST RÉUNI 10 FOIS.

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE



JEAN-PAUL MARGUERON
Président



DOMINIQUE JACON
Vice-président chargé du développement économique, de l'emploi et de l'aménagement numérique



MARC PICTON
Vice-président chargé du commerce, de l'agriculture et de l'artisanat



DANIELLE BOCHET
Vice-présidente chargée de l'enfance, de la jeunesse, de l'action sociale et de la perspective de création d'un Centre Intercommunal d'Action Sociale



SOPHIE VERNEY
Vice-présidente chargée de l'intérêt communautaire, de la prospective et de la communication



PIERRE-MARIE CHARVOZ
Vice-président chargé du transport et de la mobilité



GILBERT DERRIER
Vice-président chargé de l'eau, de l'assainissement et des déchets



ANNE CHEVALLIER
Vice-présidente chargée de l'habitat, des gens du voyage et du développement durable



MARC TOURNABIEN
Vice-président chargé des travaux, du patrimoine communautaire, de la piscine et de l'accessibilité



PHILIPPE FALQUET
Vice-président chargé de l'aménagement du territoire, de l'urbanisme et de la GEMAPI



YVES DURBET
Maire de La Touren-Maurienne



BERNARD COVAREL
Maire de Fontcouverte La Toussuire



GEORGES RICCIO
Conseiller municipal de Villargondran



JEAN DIDIER
Maire d'Albiez-Montrond



ROBERT BALMAIN
Maire de Saint-Sorlin-d'Arves



GABRIEL COSTE
Conseiller municipal de Saint-Pancrace



PASCAL SIBUÉ
Maire de Saint-Jean-d'Arves



MICHEL CROSAZ
Maire de Montvernier



JEAN-MICHEL REYNAUD
Maire d'Albiez-le-jeune

EN 2019, LE BUREAU COMMUNAUTAIRE S'EST RÉUNI 12 FOIS.

L'ÉQUIPE DE DIRECTION - Agents en poste au 31/12/19

MARIE-CHRISTINE PAVIET

Directrice Générale des Services

PASCALE RICHARD

Directrice des ressources humaines (service mutualisé ville Saint-Jean-de-Maurienne/3CMA)

STÉPHANIE PERCEVAL

Responsable du Secrétariat Général

PATRICK SOYER

Chargé du développement économique, des technologies de l'information et de la communication, de la gestion de l'espace et des transports

CHRISTINE TOURT

Responsable du service enfance

JEAN FOURREAU

Directeur des services techniques (service mutualisé ville Saint-Jean-de-Maurienne/3CMA)

• **SOPHIE BEZAULT**

Responsable du service commun ADS et du service planification

• **MARIELLE BOURGOIN**

Chargée de mission Habitat

JÉRÔME ROBERT

(à compter du 23/09/2019)
Responsable du service jeunesse

ALAIN ARDUIN

Responsable du centre nautique

DOROTHÉE EVRARD

Responsable du service eau et assainissement

OLIVIER GUIZY

Chargé de communication

PASCAL FAVIER

Directeur de l'Office de Tourisme Intercommunal (à compter de décembre 2019) en remplacement de STÉPHANIE DUPRAZ

FRÉDÉRIC DAVANZO

Responsable du service informatique



LES COMMISSIONS THÉMATIQUES

Au regard des enjeux et des différents champs de compétences de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan, en lien avec les domaines d'intervention des vice-présidences, les commissions thématiques suivantes ont été créées :

■ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Dominique JACON (vice-président de la commission),
Bruno RAMBAUD, Bénédicte VIALLET, Daniel MEINDRE,
Loming LE BRAS, Michel BONARD, Marc TOURNABIEN,
Pascal JAMEN, Yves DURBET.

■ AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE - SENTIERS - GEMAPI

Philippe FALQUET (vice-président de la commission),
Stéphane VIAL, Gilbert DERRIER, Bernard COVAREL,
Bernard JULLIARD, Ségolène BRUN, Marie-Christine GUERIN,
Thierry JUSOT, Hervé BOCHET, Alain DUSSUD.

■ COMMERCE - ARTISANAT

Marc PICTON (vice-président de la commission), Florian PERNET,
Pierrick VIAL, Patrice FONTAINE, Colette CHARVIN,
Daniel DA COSTA, Françoise COSTA, Daniel MEINDRE,
Michel BONARD.

■ HABITAT – ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE - URBANISME

Anne CHEVALLIER (vice-présidente de la commission),
Florian PERNET, Pierre PERSONNET, Bernard BALMAIN,
Jean-Noël DUVERNEY-GUICHARD, Gabriel COSTE,
Daniel MEINDRE, Josiane VIGIER, Marie-Christine GUERIN,
Daniel DA COSTA, Corinne COLLOMBET, Elisabeth BOCH,
Brigitte NUER, Philippe FALQUET.

■ ENFANCE – JEUNESSE - ACTION SOCIALE PERSPECTIVE DE CRÉATION D'UN CIAS

Danielle BOCHET (vice-présidente de la commission),
Alfred GORRE, Solange GRAND, Colette CHARVIN,
Françoise MEOU, Lucie DI CANDIDO, Jacky ROL, Françoise COSTA,
Marie-Christine GUERIN, Martine VALENZANO,
Corinne COLLOMBET, Evelyne LESIEUR, Hélène BOIS,
Sophie BENEDETTO, Sarah BLAIX, Marie-Claude DARBEL,
Elisabeth DEFUNTI, Françoise ROL, Yann BESSE, Pierre-Ivan KOPP.

■ TRANSPORT - MOBILITÉ

Pierre-Marie CHARVOZ (vice-président de la commission),
Jean DIDIER, Robert BALMAIN, Gilbert DERRIER,
Robert TRUCHET, Jacky ROL, Franck LEFEVRE, Patrick LESEURRE,
Maurice CATTELAN, Brigitte NUER, Michel CROSAZ,
Anne CHEVALLIER.

■ TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Dominique JACON (vice-président de la commission),
Pierrick VIAL, Georges NAGI, Marc TOURNABIEN,
Sabine BAROU-MORRUGARES, Rémi VALLIN.

■ TRAVAUX - SUIVI DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Marc TOURNABIEN (vice-président de la commission),
Jean DIDIER, Marc PICTON, Josiane VIGIER,
Alain DOMINJON, Hervé BOCHET.

■ AGRICULTURE - ESPACES NATURELS

Marc PICTON (vice-président de la commission),
Jean-Michel REYNAUD, Denis FALCOZ, Pascal SIBUE,
Gabriel COSTE, Claude CHAMPLONG, Colette CHARVIN,
Ségolène BRUN, Patrick LESEURRE, Yves DURBET,
Denis DURIEUX, Albert DUPRAZ, Philippe ROSSAT.

■ EAU - ASSAINISSEMENT

Gilbert DERRIER (vice-président de la commission),
Michel BRUN, Bernard BALMAIN, Jean-Paul BALMAIN,
Gabriel COSTE, Marc PICTON, Philippe ROLLET,
Jean-Claude PETTIGIANI, Franck LEFEVRE, Georges RICCIO,
Sophie VERNEY, Yves DURBET, André ROUSSET,
Hervé BOCHET, JEAN VERMEULEN.

■ TOURISME

Jean-Pierre BERTHIER (vice-président de la commission),
Alain DUSSUD, Michel BRUN, Robert BALMAIN, Pascal
SIBUE, Caroline FARGE, Bernard COVAREL, Gabriel COSTE,
Colette CHARVIN, Françoise COSTA, Philippe GEORGES,
Josiane CHOMAZ, Sophie VERNEY, Elisabeth DEFUNTI.

■ COMMUNICATION

Sophie VERNEY (vice-présidente de la commission),
Jean-Michel REYNAUD, Marie LAURENT, Lucie DI CANDIDO,
Rémi VALLIN.

Les commissions thématiques sont chargées, en lien avec les services, de préparer, d'étudier et d'instruire les décisions qui seront soumises au conseil communautaire.

LES COMPÉTENCES ET LES STATUTS

Les statuts en vigueur en 2019 sont les suivants :

La Communauté de Communes a pour objet d'associer les communes membres au sein d'un espace de solidarité, en vue de l'élaboration d'un projet commun de développement et d'aménagement de l'espace.

Elle exerce de plein droit, en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

- **Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire** ; Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) et schéma de secteur ; Plan Local d'Urbanisme, Document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.
- **Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L.4251-17** ; Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire ; politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire ; promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme.
- **Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations, dans les conditions prévues à l'article L. 211-7 du code de l'environnement.**
- **Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage et des terrains familiaux locatifs définis aux 1^o. A 3^o du li de l'article 1^{er} de la loi n° 2000-614 du 5 juillet 2000 relative à l'accueil et à l'habitat des gens du voyage.**
- **Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.**

COMPÉTENCES OPTIONNELLES

La Communauté de Communes exerce en lieu et place des communes pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire les compétences suivantes :

- **Protection et mise en valeur de l'environnement**, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.
- Politique du logement et du cadre de vie.
- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
- **Action sociale d'intérêt communautaire**
En application de l'article L 123-4 du code de l'action sociale et des familles, la Communauté de Communes pourra confier sur délibération de son conseil communautaire la mise en œuvre de tout ou partie de la compétence « Action sociale » à un Centre Intercommunal d'Action Sociale.
- **Eau**

COMPÉTENCES FACULTATIVES

- **Fourniture d'accès aux réseaux de communication électronique, fourniture et maintenance des équipements informatiques (hors consommables) des écoles primaires publiques et conventionnées et des espaces publics numériques.**
- **Création, extension et gestion de réseaux de communication à très haut débit.**

Cette compétence pourra s'ouvrir à toutes les nouvelles technologies. La Communauté de Communes pourra participer au capital de toute structure privée ou publique ayant le même objet.

- **Assainissement non collectif**
Contrôle de la conformité, du fonctionnement et de l'entretien de toutes les installations d'assainissement non collectif.
- **Transport**
En application des articles L.3111-5 et suivants du code des transports, la modification du ressort territorial lié à la fusion de l'EPCI déjà compétent en matière de mobilité entraîne l'inclusion de services de transports publics existants réguliers ou à la demande.

La Communauté de Communes, Autorité Organisatrice de Transport Urbain (AOTU) pour l'ex-territoire de Cœur de Maurienne, devient à compter du 1^{er} janvier 2019, Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) pour l'ensemble de son ressort territorial en matière de transport urbain, non urbain et de transport scolaire. Les modalités du transfert et des conditions de financement des transports transférés par la Région Auvergne Rhône-Alpes font l'objet d'une convention entre la 3CMA et la Région Auvergne Rhône-Alpes étant précisé que la convention ne concerne pas le transport des élèves handicapés qui reste du ressort du Conseil Départemental.

Par ailleurs, la Communauté de Communes est compétente pour l'installation, la maintenance et l'entretien des abribus et autres mobiliers matérialisant les points d'arrêt du réseau de transport.

- **Abattoir et filière viande.**
- **Consultation cadastrale**
La Communauté de Communes met en place et gère un système de numérisation et de consultation du cadastre.
- **Création, gestion et entretien de la chaîne Maurienne TV.**
- **Fourrière animale**
La Communauté de Communes est compétente pour la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion de la fourrière intercommunale de Saint-Jean-de-Maurienne.
- **Investissement, fonctionnement et entretien d'un système de télé alerte.**
- **Consultance architecturale**
En vue de développer la pratique du conseil, l'information, la pédagogie et l'aide à la décision en matière d'architecture, d'urbanisme et d'environnement, la Communauté de Communes est compétente pour la mise en place et la gestion d'une consultance architecturale dans le but de conseiller en amont tout projet de construction, d'aménagement et de restauration. Ce service de consultance est animé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de la Savoie(CAUE).



SERVICE URBANISME

La 3CMA est en charge des procédures de :

- Révision générale des PLU des communes de Saint-Sorlin d'Arves et de Montricher-Albanne,
- Révision allégée des PLU des communes d'Albiez-Montrond et de Saint-Jean-d'Arves,
- Modification des PLU des communes de Fontcouverte-La Toussuire et de Villarembert.

AUTORISATIONS D'URBANISME INSTRUITES PAR LE SERVICE COMMUN ADS EN 2019

Commune	Nombre de dossiers déposés
Albiez-le-jeune	1
Albiez-Montrond	15
Fontcouverte-La Toussuire	22
La Tour-en-Maurienne	16
Jarrier	29
Montricher-Albanne	12
Montvernier	4
Saint-Jean-d'Arves	21
Saint-Jean-de-Maurienne	61
Saint-Julien-Montdenis	6
Saint-Pancrace	4
Saint-Sorlin-d'Arves	24
Villarembert-Le Corbier	13
Villargondran	12
TOTAL	240

DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER INSTRUITES PAR LE SERVICE PLANIFICATION EN 2019

Commune	Nombre de dossiers déposés
Albiez-le-jeune	1
Albiez-Montrond	13
Fontcouverte-La Toussuire	28
La Tour-en-Maurienne	15
Jarrier	9
Montricher-Albanne	12
Montvernier	1
Saint-Jean-d'Arves	27
Saint-Jean-de-Maurienne	57
Saint-Julien-Montdenis	22
Saint-Pancrace	4
Saint-Sorlin-d'Arves	12
Villarembert-Le Corbier	114
Villargondran	9
TOTAL	324

RESSOURCES HUMAINES

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan compte 100 agents (effectif au 1er novembre 2019), travaillant dans les différents services communautaires.

Durant l'année 2019, la 3CMA a créé 8 nouveaux postes et a accueilli 11 agents pour des remplacements, 20 saisonniers (incluant les jeunes de l'été) et 3 apprentis.

La masse salariale est de 3 534 771,23 euros.

■ La Communauté de Communes est compétente pour la prise en charge des frais de location et des prestations de services (draps, wifi, badge...) qui se rattachent au logement des gendarmes mobiles saisonniers en renfort hivernal.

■ Animation de la GEMAPI

La Communauté de Communes est habilitée à réaliser des missions d'intérêt général, en complément de la compétence obligatoire « GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PREVENTION DES INONDATIONS, DANS LES CONDITIONS PREVUES A L'ARTICLE L. 211-7 DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT », pour le compte de ses membres et sur son périmètre d'intervention, pour les missions suivantes : élaboration, coordination, concertation et animation dans les domaines de la gestion globale et concertée de l'eau et des milieux aquatiques et de la prévention et de la lutte contre les inondations. A ce titre, la Communauté de Communes peut assurer des études globales présentant un intérêt à l'échelle de son périmètre ou d'une partie de son périmètre, et des actions d'information, de formation et de sensibilisation à l'intérieur du bassin versant.

■ La Communauté de Communes finance en lieu et place des communes la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS).

ADMINISTRATION ET FONCTIONNEMENT

En application de l'article L.5214-27 du Code Général des Collectivités Territoriales, la Communauté de Communes peut adhérer à tous syndicats mixtes et à divers organismes sur simple délibération du conseil communautaire.

Les fonctions de receveur seront exercées par le Trésorier du canton de Saint-Jean-de-Maurienne.

Un règlement intérieur est élaboré et en vigueur.

Le bureau de la Communauté de Communes est composé d'un président, d'un nombre de vice-présidents fixé dans la limite des dispositions en vigueur, et d'autres membres tel que prévu par le règlement intérieur.

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Les compétences détenues par les Centres Communaux d'Action Sociale des communes membres ont été transférées à la 3CMA et reconnues d'intérêt communautaire en vue de la création d'un centre intercommunal d'action sociale (CIAS) au 1^{er} janvier 2020.

Le CIAS permet aux communes de se regrouper au sein d'un établissement public et constitue une opportunité pour les petites communes de développer ou d'améliorer leur politique d'action sociale.

Le CIAS anime une action générale de prévention et de développement social local en liaison étroite avec les institutions publiques et privées.

L'action du CIAS concernera les domaines d'intervention relatifs aux personnes âgées, aux personnes en situation de handicap, à la solidarité, à l'insertion, à l'hébergement et au logement, à la santé et à la prévention.

LES TEMPS FORTS DE L'ANNÉE 2019 POUR LES RESSOURCES HUMAINES ONT ÉTÉ :

- Le transfert au 1^{er} janvier 2019 de 12 agents de la Ville de Saint-Jean-de-Maurienne suite à la création de 2 services communs à la 3CMA (Aménagement-Etudes-Projets et Commande Publique-Juridique/Foncier-Assurances).
- Suite aux élections professionnelles, la mise en place d'un nouveau Comité Technique et CHSCT.
- Le travail pour la création d'un CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale) et le transfert de plein droit de 66 agents du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) de Saint-Jean-de-Maurienne au 1^{er} janvier 2020.
- L'intégration au 1^{er} septembre 2019 de 6 ex-salariées de la Fédération des Œuvres Laïques de la Savoie (FOL) dans le cadre de l'accompagnement pédagogique et social de la collectivité ainsi que la signature de 2 nouvelles conventions spécifiques (une pour le contrat d'engagement éducatif et une pour 2 salariées afin de mener à terme leur mission d'agents de service et d'animatrice jusqu'à leur retraite en 2021).
- Les travaux préparatoires en vue du transfert de la compétence Eau & Assainissement.
- L'établissement d'un règlement de la formation avec une date d'entrée en vigueur en novembre 2019.
- La poursuite des actions liées aux sujets d'Hygiène, Santé et Sécurité au Travail avec la création d'outils de suivi et le déploiement de la démarche du Document Unique.

LES ENJEUX ET PERSPECTIVES POUR 2020 SONT LES SUIVANTS :

- La création du CIAS.
- De nouvelles élections professionnelles.
- La finalisation du Document Unique pour l'ensemble des services.
- Le potentiel service commun Eau & assainissement (suivant la prise de compétences).
- Le travail sur la structuration du service des ressources humaines.

TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ

Au cours de l'année 2019, des actions ont été réalisées en faveur de l'accessibilité :

- Poursuite des travaux d'accessibilité dans les établissements intercommunaux recevant du public (ERP) : construction de la future Maison de l'Intercommunalité, rénovation de l'ancien évêché place de la Cathédrale, aménagement des locaux du Service des Eaux et Assainissement au Services Techniques Municipaux
- Adaptation de logements avec les aides de l'ANAH (Agence Nationale de l'Habitat).
- Recensement de l'offre de logements accessibles sur le territoire.
- Mise en accessibilité d'un 24^e arrêt de bus à Saint-Jean-de-Maurienne (Moulin des Prés).
- Service de transport à la demande avec des véhicules accessibles.

Le travail se poursuivra en 2020.

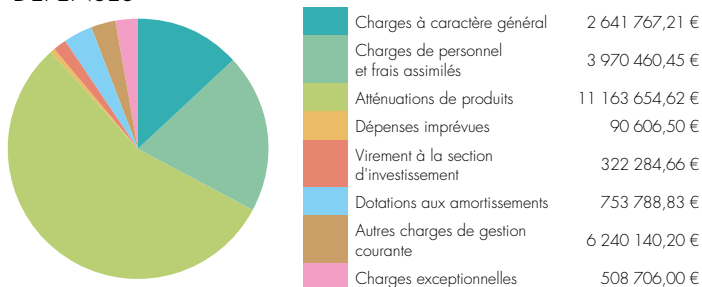
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN DISPOSE DE SIX BUDGETS :

- Un budget principal
- Un budget annexe Mobilité, assujéti à la TVA
- Un budget Eau Gestion directe, assujéti à la TVA
- Un budget annexe Locations immobilières dédié à l'immobilier d'entreprises, assujéti à la TVA
- Un budget annexe Eau DSP
- Un budget Service Public d'Assainissement Non Collectif

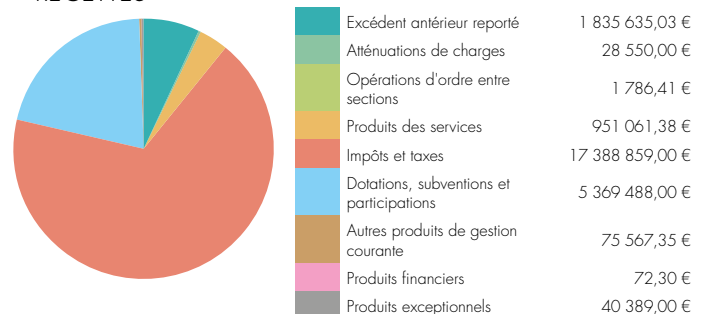
BUDGET PRINCIPAL AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES

■ FONCTIONNEMENT : 25 691 408,47 €

DÉPENSES

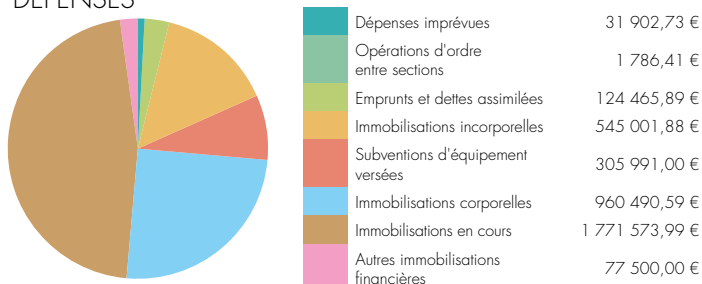


RECETTES

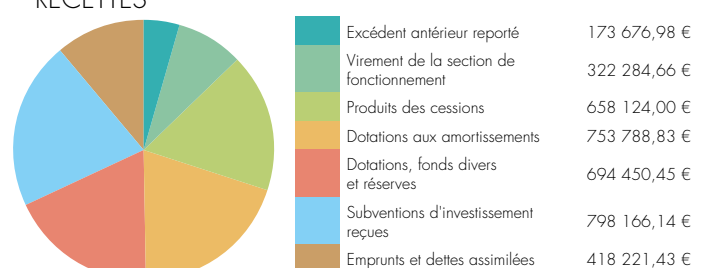


■ INVESTISSEMENT : 3 818 712,49 €

DÉPENSES



RECETTES

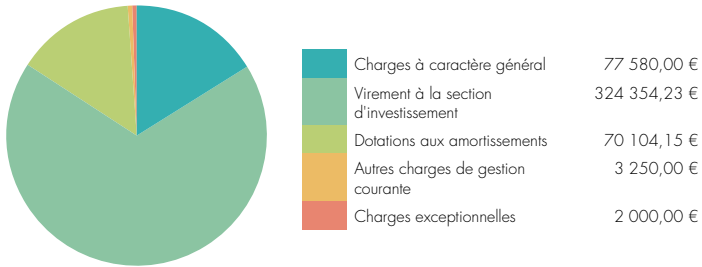




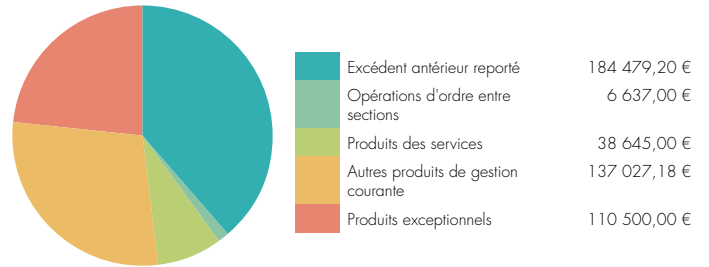
BUDGET ANNEXE DES LOCATIONS IMMOBILIÈRES (montants hors taxes)

▣▣▣▣ ► **FONCTIONNEMENT** : 477 288,38 €

DÉPENSES

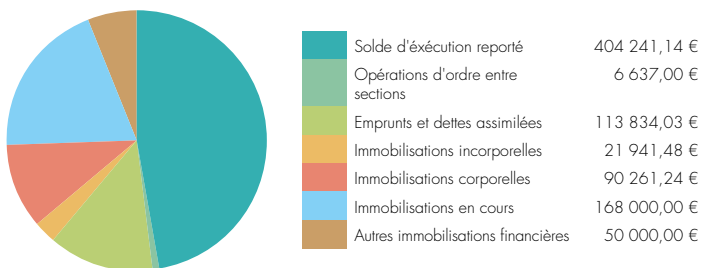


RECETTES

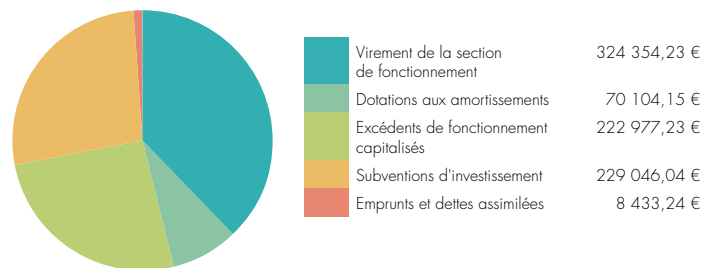


▣▣▣▣ ► **INVESTISSEMENT** : 854 914,89 €

DÉPENSES



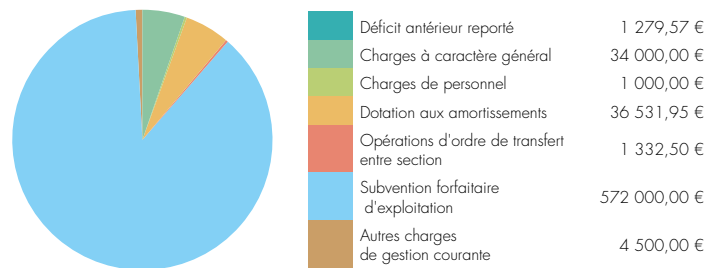
RECETTES



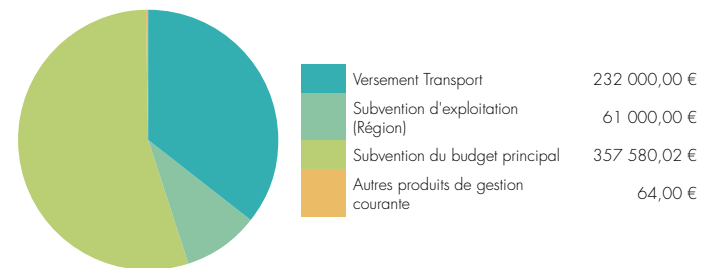
BUDGET ANNEXE MOBILITÉ AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES (montants hors taxes)

▣▣▣▣ ► **EXPLOITATION** : 650 644,02 €

DÉPENSES

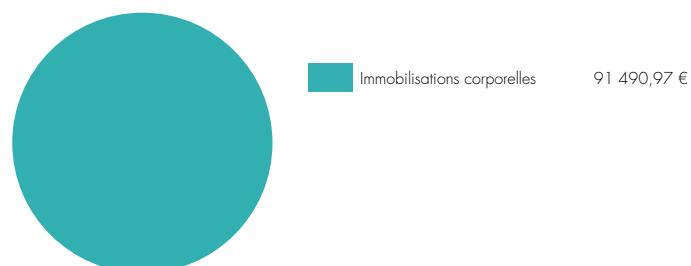


RECETTES

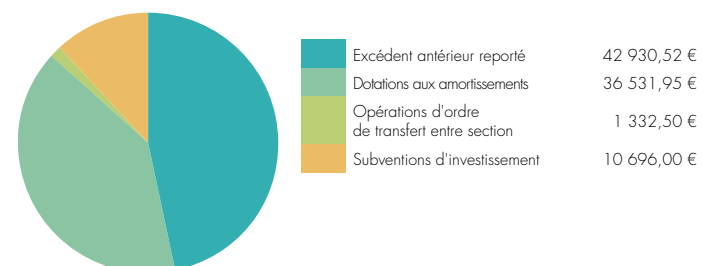


▣▣▣▣ ► **INVESTISSEMENT** : 91 490,97 €

DÉPENSES



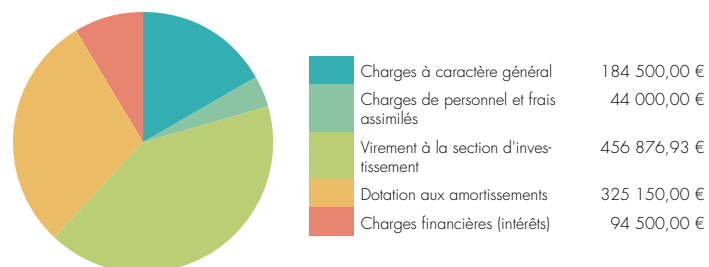
RECETTES



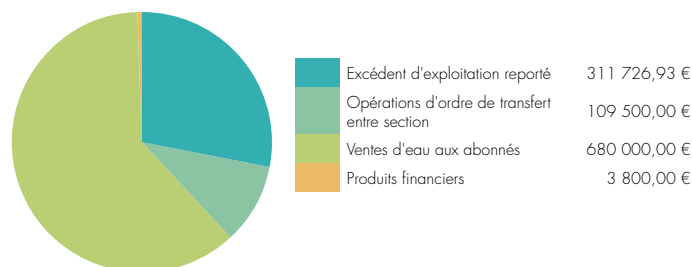
BUDGET ANNEXE EAU DSP

EXPLOITATION : 1 105 026,93 €

DÉPENSES

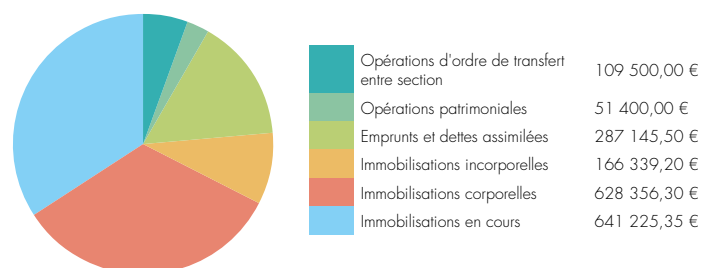


RECETTES

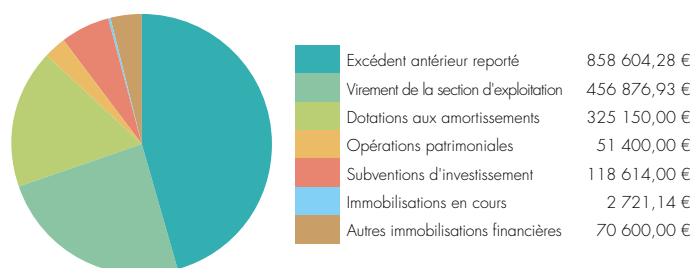


INVESTISSEMENT : 1 883 966,35 €

DÉPENSES



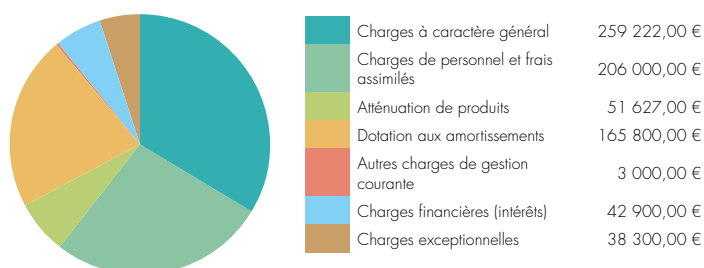
RECETTES



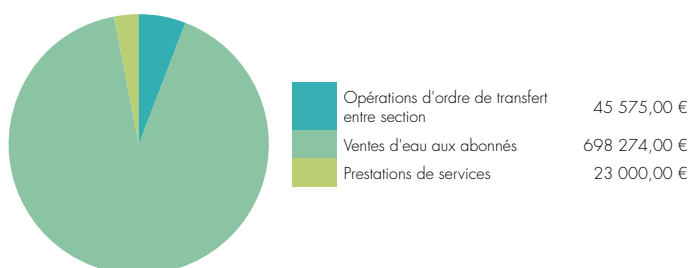
BUDGET EAU GESTION DIRECTE AVEC DÉCISIONS MODIFICATIVES (montants hors taxes)

EXPLOITATION : 766 849,00 €

DÉPENSES

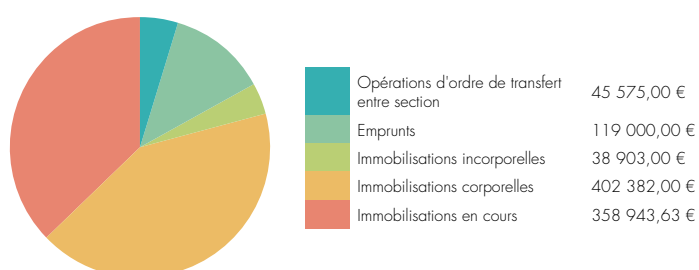


RECETTES

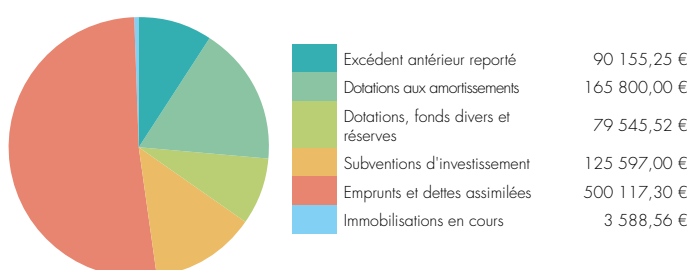


INVESTISSEMENT : 964 803,63 €

DÉPENSES



RECETTES

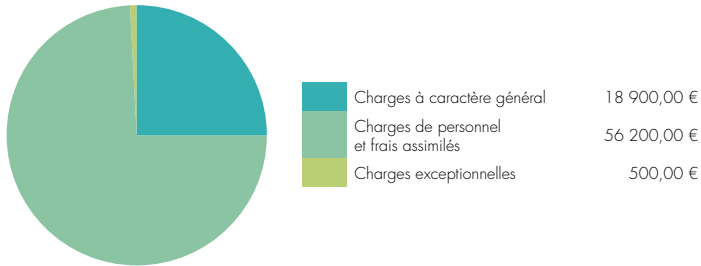




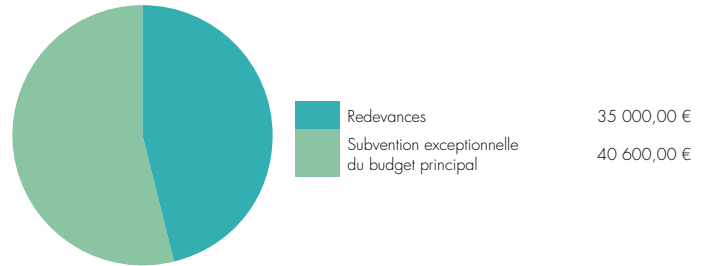
BUDGET SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF AVEC DECISIONS MODIFICATIVES

EXPLOITATION : 75 600,00 €

DÉPENSES

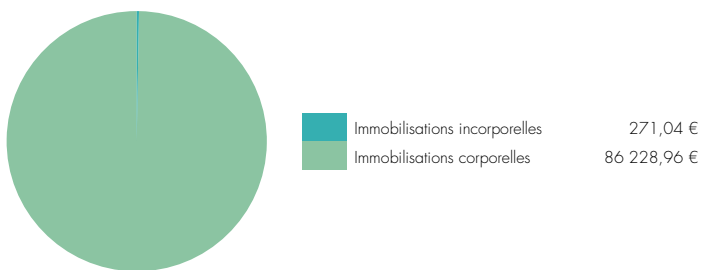


RECETTES

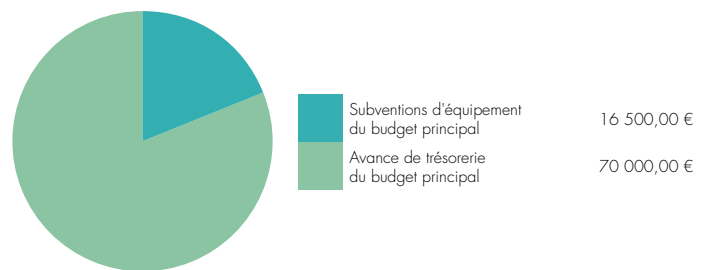


INVESTISSEMENT : 86 500,00 €

DÉPENSES



RECETTES



LES REVERSEMENTS COMPENSATOIRES ET SOLIDAIRES :

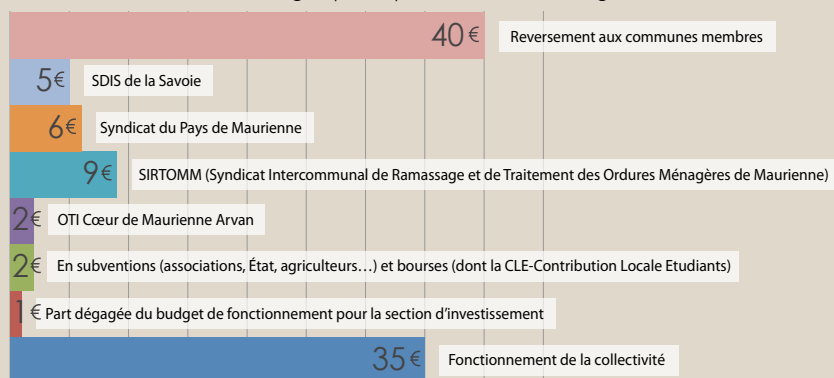
- L'attribution de compensation
- La dotation de solidarité communautaire (DSC) :
Par délibération du 30 septembre 2019, la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan a institué une dotation de solidarité communautaire au bénéfice de ses communes membres.
- Le Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales (FPIC)
La 3CMA a appliqué la répartition de droit commun. Elle a contribué au fonds uniquement pour la part correspondante à l'Etablissement Public de Coopération Intercommunale à hauteur de 454 873 €.

2019	Attribution de compensation	DSC	Total	FPIC
Part 3CMA				454 873,00 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	15 534,00 €	4 124,00 €	19 658,00 €	7 773,00 €
ALBIEZ-MONTROND	312 798,51 €	11 415,00 €	324 213,51 €	52 957,00 €
FONTCOUVERTE-LA TOUSSUIRE	1 095 572,00 €	22 186,00 €	1 117 758,00 €	156 549,00 €
LA TOUR-EN-MAURIENNE	963 126,85 €	8 552,00 €	971 678,85 €	91 874,00 €
JARRIER	56 686,00 €	5 794,00 €	62 480,00 €	27 051,00 €
MONTRICHER-ALBANNE	647 326,04 €	5 173,00 €	652 499,04 €	66 867,00 €
MONTVERNIER	- 7 765,00 €	4 061,00 €	- 3 704,00 €	7 594,00 €
SAINT-JEAN-D'ARVES	343 681,00 €	9 195,00 €	352 876,00 €	54 581,00 €
SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE	3 886 740,40 €	67 240,00 €	3 953 980,40 €	484 023,00 €
SAINT-JULIEN-MONTDENIS	247 485,03 €	13 444,00 €	260 929,03 €	81 067,00 €
SAINT-PANCRACE	54 324,33 €	4 739,00 €	59 063,33 €	17 784,00 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	609 012,00 €	15 441,00 €	624 453,00 €	97 423,00 €
VILLAREMBERT-LE CORBIER	1 044 285,00 €	22 764,00 €	1 067 049,00 €	133 183,00 €
VILLARGONDRAN	718 896,02 €	5 872,00 €	724 768,02 €	62 234,00 €
Total	9 987 702,18 €	200 000,00 €	10 187 702,18 €	1 795 833,00 €

Le coût des services délégués

COMMENT LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES RÉPARTIT-ELLE SES DÉPENSES ?

Sur 100 € de recettes de fonctionnement du budget principal en 2019 (budget avec décisions modificatives) :



LES CONTRIBUTIONS VERSÉES EN 2019 :

- Au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) : 2 378 739 €
- Au Syndicat du Pays de Maurienne (SPM) : 1 655 252,20 € dont :
 - 626 275 € au titre de la compétence GEMAPI 2019,
 - 516 255 € pour l'Etablissement d'Enseignements Artistiques,
 - 271 175 € pour l'Administration générale,
 - 239 714,20 € au titre des reliquats de la GEMAPI 2018,
 - 1 833 € pour l'Abattoir.
- Au Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS) de la Savoie : 1 252 172,93 €
- Au Centre social La Fourmilière : 92 000 €

RAMASSAGE ET TRAITEMENT DES DÉCHETS

La Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan perçoit la taxe d'enlèvement des ordures ménagères et paie au Syndicat Intercommunal de Ramassage et de Traitement des Ordures Ménagères de Maurienne (SIRTOMM) les prestations fournies pour :

- La collecte et le traitement des déchets,
- La gestion de la déchetterie à Saint-Julien-Montdenis.

TAXE D'ENLÈVEMENT DES ORDURES MÉNAGÈRES LES TAUX 2019 PAR COMMUNE

Communes	Taux 2019
LE CHATEL	15,22 %
HERMILLON	8,47 %
MONTVERNIER	9,70 %
SAINTJEAN-DE-MAURIENNE	8,23 %
SAINTJULIEN-MONTDENIS	8,47 %
VILLARGONDRAN	11,74 %
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	8,89 %
MONTRICHER-ALBANNE	8,85 %
Taux plein ex CC Arvan	8,30 %
75% taux plein ex CC Arvan	6,22 %
50% taux plein ex CC Arvan	4,15 %
33% taux plein ex CC Arvan	2,74 %
25% taux plein ex CC Arvan	2,07 %

TONNAGE PAR COMMUNE

Communes	2019 (basé sur réalisé 2018)
LE CHATEL	35,3
HERMILLON	134,0
MONTVERNIER	37,0
SAINTJEAN-DE-MAURIENNE	2 150,1
SAINTJULIEN-MONTDENIS	305,1
VILLARGONDRAN	207,5
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	72,3
MONTRICHER-ALBANNE	377,9
ALBIEZ-LE-JEUNE	25,6
ALBIEZ-MONTROND	165,2
FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE	561,1
JARRIER	86,0
SAINTJEAN-D'ARVES	176,4
SAINT-PANCRACE	77,5
SAINT-SORLIN-D'ARVES	452,1
VILLAREMBERT – LE CORBIER	348,0
TOTAL	5 211,1

COÛT PAR COMMUNE

Communes	2018	2019
LE CHATEL	18 319 €	21 468 €
HERMILLON	66 592 €	69 122 €
MONTVERNIER	18 481 €	22 672 €
SAINTJEAN-DE-MAURIENNE	953 820 €	891 762 €
SAINTJULIEN-MONTDENIS	139 398 €	156 796 €
VILLARGONDRAN	75 870 €	91 991 €
PONTAMAFREY-MONTPASCAL	34 134 €	35 890 €
MONTRICHER-ALBANNE	127 897 €	142 956 €
ALBIEZ-LE-JEUNE	13 844 €	13 695 €
ALBIEZ-MONTROND	78 094 €	78 303 €
FONTCOUVERTE – LA TOUSSUIRE	246 194 €	284 644 €
JARRIER	37 263 €	44 351 €
SAINTJEAN-D'ARVES	73 686 €	104 106 €
SAINT-PANCRACE	34 476 €	37 392 €
SAINT-SORLIN-D'ARVES	145 997 €	195 815 €
VILLAREMBERT – LE CORBIER	130 150 €	187 776 €
TOTAL	2 194 215 €	2 378 739 €



Rencontre avec les personnes âgées à la Résidence Bonne Nouvelle

GRANDIR & SE RÉALISER

TEMPS FORTS 2019

- Renouvellement du contrat enfance jeunesse signé avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Savoie.
- 5^e édition de la manifestation « Familles en fête en Maurienne ».
- Participation au financement du Brevet d'Aptitude à la Fonction d'Animateur (BAFA).

PROJETS ENFANCE 2020

- Mise en œuvre du nouveau projet pédagogique.

RENOUVELLEMENT DU CONTRAT ENFANCE JEUNESSE SIGNÉ AVEC LA CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA SAVOIE POUR LA PÉRIODE 2019-2022

Le Contrat Enfance Jeunesse (CEJ) est un contrat d'objectifs et de cofinancement passé entre la Caisse d'Allocations Familiales et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan. Sa finalité est de poursuivre et d'optimiser la politique de développement en matière d'accueil des moins de 17 ans.

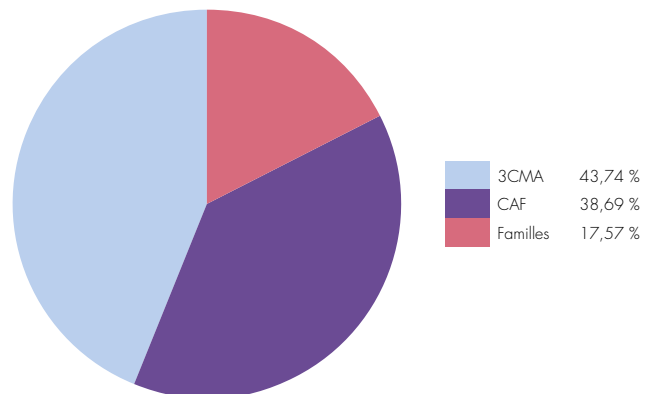
Après un travail d'évaluation effectué par les élus de la commission enfance jeunesse, les équipes pédagogiques, les représentants d'associations ou d'institutions et les parents, de nouvelles orientations ont été définies.

Elles se déclinent ainsi :

- Maintenir la qualité d'accueil des structures,
- Faciliter le vivre ensemble,
- Promouvoir l'implication citoyenne des enfants et des jeunes.

RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT 2018 DES STRUCTURES ENFANCE BÉNÉFICIAIRES DES PRESTATIONS DE LA CAF (hors passeport du mercredi)

Recettes de fonctionnement enfance 996 258 €



FAMILLES EN FÊTE EN MAURIENNE : LES GOURMANDISES, LES GOURMANDS DISENT !



Du 25 au 30 novembre 2019 a eu lieu la 5^e édition de "Familles en Fête en Maurienne". Cet événement organisé tous les deux ans par les différentes structures enfance de la Maurienne était piloté par le Relais Assistantes Maternelles pour le territoire de la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan.

Le temps d'une semaine, les équipements petite enfance, enfance et familles ont proposé des ateliers ludiques et interactifs sur la thématique : jeux, cuisine, photos, spectacle, comptines, histoires...

Familles en fête 2019

La semaine s'est terminée par **une après-midi très animée et gourmande** à la salle de la croix des têtes à Saint-Julien-Montdenis. La 3CMA remercie tous les partenaires pour leur participation à cet événement et les co-financeurs, le REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des Parents de Savoie) et le Conseil Départemental de la Savoie.

PARTICIPATION DE LA 3CMA AU FINANCEMENT DU BREVET D'APTITUDE A LA FONCTION D'ANIMATEUR (BAFA)

22 animateurs ont travaillé au sein des accueils de loisirs du Carrousel ou des Chaudannes.

Ces jeunes sont lycéens ou étudiants, ils sont stagiaires ou titulaires du BAFA. Ce diplôme permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et des adolescents en accueils collectifs de mineurs (accueil de loisirs, centre de vacances).

Pour obtenir le BAFA, il est obligatoire d'avoir 17 ans révolus et de suivre deux sessions de formation théorique payantes de 8 et 6 jours organisées par des organismes de formation habilités et un stage pratique de 14 jours.

La formation prépare aux fonctions suivantes :

Assurer la sécurité des enfants et des jeunes, participer à un projet pédagogique, construire une relation de qualité avec les enfants et les jeunes, développer les relations entre les différents acteurs, encadrer et animer la vie quotidienne et les activités, accompagner les enfants et les jeunes dans la réalisation de leurs projets.

Afin d'inciter les jeunes à intégrer une formation BAFA, la 3CMA propose un accompagnement financier dans le cadre des accueils de loisirs. Ainsi, les animateurs qui travaillent au minimum trois semaines dans un des centres peuvent bénéficier d'une aide financière sur les frais pédagogiques des sessions théoriques, toute aide extérieure déduite.

Les jeunes qui sont déjà engagés dans ce cursus peuvent postuler auprès de la 3CMA pour encadrer des enfants de 3 à 12 ans pendant les vacances scolaires.

PETITE ENFANCE

LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS « TRAMPOLINE »

Trampoline accueille de jeunes enfants âgés de moins de six ans accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent. Deux accueillantes sont présentes.

L'adulte accompagnant reste présent pendant toute la durée de l'accueil.

Les enfants peuvent découvrir de nouveaux jeux, un espace psychomoteur pendant que les adultes partagent leurs expériences de parents dans un cadre convivial et bienveillant.

L'accueil a lieu tous les mardis de 9h00 à 11h30 (sauf pendant les vacances scolaires), au Pôle Enfance à Saint-Jean-de-Maurienne. L'accueil est libre, gratuit et sans inscription.

Au 31 décembre 2019, 42 enfants différents ont été accueillis et 56 adultes, mamans, papas, grands-parents.

LES ÉTABLISSEMENTS D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Les structures sont ouvertes du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30.

Pour un accueil régulier ou pour quelques heures seulement, ce mode de garde peut permettre aux parents de faire des courses, d'aller à un rendez-vous, de faire du sport ou simplement de « souffler ».

Les espaces sont conçus et aménagés pour les tout-petits autour d'activités qui favorisent leur épanouissement :

éveil sensoriel, activités autour du langage, motricité, musique, peinture... L'occasion de jouer avec d'autres enfants et de se préparer à l'entrée à l'école.

■ MULTI-ACCUEIL " LA RIBAMBELLE " À SAINT-JEAN DE-MAURIENNE

La Ribambelle accueille les enfants de 2 mois à 6 ans dans la limite de 34 places. La structure travaille régulièrement avec divers partenaires afin d'offrir l'accueil le plus adapté aux familles. La Protection Maternelle et Infantile (PMI), le Centre d'Action Médico-Social Précoce (CAMSP) sont des acteurs privilégiés.

Au 31 octobre 2019, 97 enfants différents ont fréquenté la structure durant l'année.



Kermesse au multi-accueil La Ribambelle



■ MICRO-CRÈCHE " L'ÉCLAPEAU " A SAINT-JULIEN-MONTDENIS

La micro-crèche accueille les enfants de 2 mois à 4 ans dans la limite de 10 places. La micro crèche a fêté ses 5 ans d'ouverture, l'occasion pour les enfants et leurs familles de souffler les bougies et de participer à un temps festif.

Tout au long de l'année l'équipe éducative a mené des ateliers à un rythme régulier en s'adaptant aux saisons : jardinage, jeux d'eau, cuisine, modelage, relaxation...

Le livre a une place importante à la micro-crèche. Des ouvrages sont mis à disposition des enfants et de leurs familles et le personnel éducatif accompagne l'enfant dans sa découverte du livre.

Des animations autour de l'opération « première page » ont été organisées. Cette opération initiée par le Ministère de la Culture et de la Communication et la Caisse Nationale d'Allocations Familiales en partenariat avec le Conseil Départemental est destinée à familiariser l'enfant, dès son plus jeune âge, aux livres et à favoriser la collaboration entre les acteurs du livre et ceux de la petite enfance. Cette action donne lieu à la remise d'un livre. Cette année l'album « Tout doux » a été offert à chaque enfant né ou adopté en 2018.

Au 31 octobre 2019, **27 enfants différents** ont fréquenté la structure durant l'année.

RELAIS ASSISTANTES-MATERNELLES (RAM)

Ce lieu propose aux parents la diffusion de la liste des assistantes maternelles agréées sur le territoire, des informations relatives aux démarches administratives en tant que « parent-employeur » : contrat de travail, déclaration... C'est également un espace d'écoute et d'échange autour de l'accueil de l'enfant et d'accompagnement de la relation employeur-employé (médiation possible). Des temps de partage sont organisés entre parents, assistantes maternelles et enfants.

Le relais apporte aux assistantes maternelles des informations sur la profession : agrément, statut, droits..., un soutien et une écoute dans l'exercice de leur profession au quotidien. Elles peuvent participer à des réunions et formations autour de thèmes administratifs et éducatifs.

Le RAM est aussi destiné aux enfants accompagnés de leur assistante maternelle, un lundi sur deux et tous les jeudis lors des ateliers d'éveil. Cette année encore, des activités très variées ont été programmées : éveil musical avec un musicien professionnel, animation en partenariat avec les médiathèques d'Hermillon et de Saint-Jean-de-Maurienne, carnaval, promenade, pique-nique...

Ces temps sont également l'occasion pour les enfants de se préparer à la vie en collectivité en rencontrant d'autres enfants, d'autres adultes.

56 assistantes maternelles sont en activité sur le territoire de la 3CMA.

ENFANCE



Semaine sur le thème de l'Egypte au Carrousel

ACCUEILS DE LOISIRS

L'accueil de loisirs du Carrousel s'adresse aux enfants âgés de 3 à 6 ans ; celui des Chaudannes aux enfants de 7 à 12 ans. Ils sont ouverts pendant les vacances scolaires (excepté Noël) pour un accueil à la semaine ou à la journée.

Le mercredi, l'accueil a lieu au Carrousel pour les enfants de 3 à 12 ans, toute la journée ou uniquement l'après-midi.

FRÉQUENTATION 2019

145 enfants ont fréquenté l'accueil du Carrousel pendant les vacances scolaires et **227 enfants** l'accueil des Chaudannes. Les mercredis, **79 enfants de 3 à 11 ans** ont participé à l'accueil de loisirs du mercredi.

Cet été, à la demande des accueils de loisirs, Rémi Trouillon de la société audiovisuelle « Kansoudain » a écrit, interprété et réalisé un clip vidéo « Au centre de loisirs »

présentant les enfants pendant leurs activités et illustrant la vie quotidienne dans ce lieu. Un beau succès auprès des enfants qui l'ont chanté tout l'été ! Le clip est à retrouver sur le site de la 3CMA.



PASSEPORT DU MERCREDI

Le Passeport du Mercredi propose des ateliers de sensibilisation et d'éveil aux activités sportives, techniques et manuelles qui s'adressent aux enfants de la grande section de maternelle au CM2. 25 activités différentes sont proposées chaque année.

L'inscription au passeport permet chaque trimestre de participer à deux activités. Une séance de cinéma et un spectacle ont été organisés dans l'année. **194 enfants ont participé aux activités du Passeport du Mercredi** pendant l'année scolaire 2018/2019, dont 46 à l'activité glisse, ski et patin à glace. L'activité ski de piste à la Toussuire comprend les cours de ski ainsi que le passage de tests de niveaux en fin de période.

TEMPS FORTS 2019

- Commission enfance jeunesse : signature du contrat territorial jeunesse.
- Accueil de loisirs : une période estivale sur le thème des activités aquatiques.
- Information jeunesse : développement durable et lutte contre le harcèlement.

PROJETS JEUNESSE 2020

- Développement du partenariat avec la Fourmilière, notamment au niveau des Espaces Publics Numériques.
- Aménagement extérieur de l'Espace Jeunes.
- Développement des projets portés par les jeunes.
- Actions en lien avec la solidarité internationale.

COMMISSION ENFANCE JEUNESSE : RENOUVELLEMENT DU CONTRAT TERRITORIAL JEUNESSE

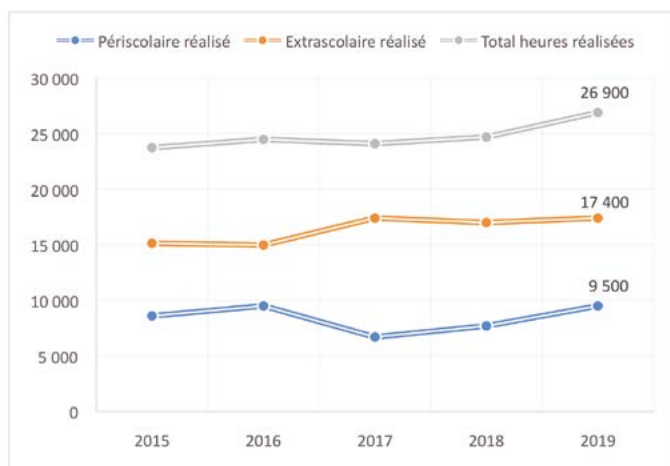
La commission enfance jeunesse et l'ensemble du personnel de l'Espace Jeunes ont œuvré ensemble pour renouveler le contrat territorial jeunesse entre la 3CMA et le département de la Savoie pour la période 2019-2022.

La priorité a été donnée aux trois axes suivants, suite au bilan de la politique jeunesse menée depuis 2015 sur le territoire de la 3CMA :

- Grandir dans les meilleures conditions de santé physique et psychique avec notamment des actions sur le sport et l'alimentation ;
- Accéder à une pleine insertion sociale et citoyenne via le Point Information Jeunesse ;
- S'ouvrir à toutes les découvertes et les apprentissages avec, entre autres, un accès à la culture ou aux activités spécifiques aux territoires de montagne.

À travers ces trois volets, l'équipe de l'Espace Jeunes va proposer différents accompagnements aux jeunes et développer son partenariat avec les acteurs jeunesse du territoire dans un esprit de concertation et de mutualisation des savoirs.

ÉVOLUTION DE LA FRÉQUENTATION DE L'ESPACE JEUNES DEPUIS 2015



FREQUENTATION GLOBALE DU SERVICE JEUNESSE EN 2019

460 jeunes de 10 à 18 ans

Répartition géographique des adhérents :

- 81 % communes de la 3CMA
- 19 % extérieurs au territoire de la 3CMA

Répartition par sexe :

- 44 % féminin
- 56 % masculin

ACCUEIL DE LOISIRS : UNE HAUSSE DE LA FRÉQUENTATION DE L'ESPACE JEUNES SUR L'ENSEMBLE DE L'ANNÉE

VACANCES D'ÉTÉ

- 209 jeunes ont fréquenté la structure, dont 54 nouveaux adhérents.
- 1072 passages de jeunes pour 42 jours d'ouverture, soit en moyenne 25 jeunes par jour.
- **87 ACTIVITÉS PROGRAMMÉES DONT 5 MINI-SEJOURS ET 2 AUTRES SEJOURS DE PLUS DE 4 NUITÉES.**
- 33 activités proposées aux 11-13 ans.
- 18 activités proposées aux 13-17 ans.
- 36 activités proposées pour tous les jeunes.

LES TEMPS FORTS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

LES SORTIES VERS LES PARCS D'ATTRACTION

Les jeunes se sont rendus à Vitam park, Walibi et Wave Island (Provence). La sortie Walibi du 29 août a, comme en 2018, connu un grand succès. En effet, un car supplémentaire a été nécessaire pour emmener l'ensemble des jeunes et des accompagnateurs profiter de ce parc d'attraction.

UN ÉTÉ SOUS LE SIGNE DE LA CHALEUR

Le programme d'activités concocté par l'équipe d'animation était placé sous la thématique des activités aquatiques. Ce fut une bonne anticipation au regard des températures caniculaires de cet été.

Comme l'an passé, un moment convivial et chaleureux est venu conclure cette période estivale. Les jeunes et leurs parents ont ainsi pu échanger avec l'équipe d'animation sur les temps vécus tout au long de ces deux mois. Ces échanges et les différents bilans



réalisés après chaque activité permettront de tenir compte de l'avis des jeunes et de leurs parents pour construire le prochain programme d'activités.



Activité canyoning



Via corda

LE VILLAGE POLAIRE A MONTAIMONT : COOPÉRATION DANS LA NEIGE

37 jeunes des structures jeunesse de la 3CMA, Cœur de Savoie, Cœur de Tarentaise, de DECLICC et de l'AACA d'Aiguebelle ont participé au village polaire du 18 au 21 février 2019.

Les jeunes ont passé la nuit dans **7 igloos qu'ils ont construits eux-mêmes**. Ces derniers ont également pu bénéficier de **formations et de sensibilisation** à la pollution en montagne, à la découverte des traces et indices d'animaux, à la nivologie...

Ils ont retranscrit ces différentes connaissances sous forme d'ateliers proposés au public lors d'une journée « porte ouverte » le dernier jour de cette aventure polaire. **Ils ont accueilli 187 personnes** dont des enfants du centre de loisirs des Chaudannes.

LE RAID MAURIENNE

Élaboré avec tous les services jeunesse de la Maurienne, le Raid Maurienne a conduit 9 jeunes de la 3CMA à Doussard en Haute-Savoie pour **une semaine aquatique basée sur le vivre ensemble, l'entraide et le respect**. Du 15 au 19 juillet, les jeunes ont vécu sous tentes et ont pu pratiquer des activités sportives et nautiques tout en découvrant Annecy et son lac. Les jeunes étaient également impliqués dans la vie quotidienne du séjour avec la cuisine, le montage et démontage des tentes...

SÉJOUR A BARCELONE

Les jeunes ont préparé deux séjours devant se dérouler sur la période estivale. Seul le séjour à Barcelone a pu avoir lieu du 30 juin au 5 juillet 2019.

Ce séjour sous tentes avait pour but de **favoriser l'ouverture au monde et aux autres** ainsi que de **développer l'offre culturelle et les pratiques artistiques** des jeunes. Dès le départ, ces derniers ont été impliqués dans sa construction aussi bien pour le choix du lieu que pour les différents temps de vie ou d'activités du séjour.

Ainsi, les jeunes ont pu appréhender la culture espagnole au travers de la découverte de Barcelone et de ses lieux emblématiques comme la Sagrada Familia, le Parc Güell mais aussi le Campnou, stade de football mythique.

ATELIERS PERISCOLAIRES AU COLLÈGE : UNE AUTRE PORTE D'ENTRÉE AU SERVICE JEUNESSE

Pendant la période scolaire, les animateurs de l'Espace jeunes

sont présents au collège Maurienne pendant la pause méridienne, pour proposer aux élèves **des temps d'activités encadrés et gratuits**. Deux conditions sont nécessaires pour participer : être adhérent à l'Espace Jeunes et s'inscrire auprès des animateurs.

Sur l'année scolaire 2018/2019, **12 ateliers ont été proposés à 163 jeunes** avec des jeux de société, du tennis de table, des sports collectifs, de la musculation, du modélisme et diverses activités manuelles.

ACCUEIL DE JEUNES AU QUOTIDIEN : UNE AUGMENTATION DE LA FRÉQUENTATION

L'Espace Jeunes accueille les jeunes de 12h30 à 18h du lundi au vendredi dans ses locaux. **Ce temps quotidien est de plus en plus fréquenté** avec un flux de jeunes plus régulier qu'auparavant. Si pour certains, il s'agit d'un temps de détente autour de jeux de société, d'une partie de ping-pong ou l'utilisation d'outils numériques, cet accueil permet également pour d'autres, des échanges entre les jeunes et avec les animateurs sur le quotidien. Souvent, les projets portés par les jeunes sont nés de ces temps d'échange.

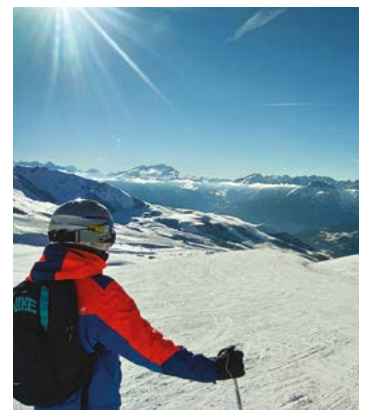
« BONS PLANS GLISSE » DE L'HIVER

Chaque année de janvier à mars, l'équipe d'animateurs met l'accent sur toutes les activités de glisse. Le ski de piste et le snowboard sont les activités les plus régulièrement proposées, toutefois, les programmes d'activités concoctés par les animateurs ont aussi réservé aux jeunes **de nombreuses découvertes de pratiques de glisse multiples et variées** : luge bob park, airboard, snow tubing, big air bag...

Les sorties de ski encadrées par les animateurs tout au long de l'hiver ont profité à **56 jeunes**. Le désormais traditionnel stage d'initiation et de perfectionnement au snowboard a réuni 8 adeptes.

La carte « bons plans », délivrée à l'Espace Jeunes pour les enfants et les jeunes de 6 à 20 ans, est toujours **appréciée par les familles qui peuvent ainsi bénéficier de tarifs privilégiés**, grâce aux conventions passées entre la 3CMA, les remontées mécaniques de toutes les stations du territoire et des loueurs de matériel.

Pour faciliter l'accès aux pistes pour les jeunes autonomes, le service jeunesse propose à ses adhérents, pendant les vacances d'hiver, **des navettes vers la station de leur choix sur le territoire de la 3CMA** et sur des horaires modulables. La politique tarifaire votée par les élus permet également de bénéficier de 50% de réduction sur les tarifs des transports réguliers, à condition de faire la réservation à l'Espace Jeunes.



Ski alpin

LA SAISON D'HIVER 2018/2019 EN CHIFFRES

- 180 cartes « Bons Plans » délivrées à l'Espace jeunes.
- 56 jeunes ont participé aux sorties ski de la structure jeunesse.
- 8 jeunes ont participé à un stage d'initiation ou de perfectionnement au snowboard.

POINT INFORMATION JEUNESSE (PIJ)

Le « Point Information Jeunesse » (PIJ) renforce ses actions dans les établissements scolaires.

Toute l'année, des actions de prévention, de sensibilisation ou d'information sont proposées par le Point Info Jeunesse de la 3CMA aux élèves du collège Maurienne et du lycée Paul Hérault.

En 2019, en plus des actions habituelles, trois grandes thématiques ont été privilégiées :

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE

Différentes actions ont été proposées dans les établissements secondaires du territoire.

En partenariat avec la conseillère départementale jeune, une **exposition et des ateliers sur le tri sélectif** ont été menés au sein du collège Maurienne. L'ensemble des travaux a été présenté aux élèves de quatrième.

Une exposition financée par le PJJ a été proposée au lycée Paul Hérault **sur le thème « l'éco-consommation, c'est passer à l'action »**. Les lycéens ont travaillé autour de cette exposition et ont ensuite animé des ateliers à destination de trois classes du collège puis à d'autres lycéens.

D'autres actions ponctuelles ont vu le jour au sein du lycée en partenariat avec le Point Information Jeunesse comme **la réalisation d'un logo humain géant** dans la cour de l'établissement. Ces ateliers étaient animés par le SIRTOMM et le Syndicat du Pays de Maurienne.

La thématique du développement durable a également été traitée par l'exploitation d'expositions sur les éco-gestes, la rénovation éco-responsable...

LA LUTTE CONTRE LE HARCÈLEMENT



Exposition « l'éco-consommation, c'est passer à l'action. »

Tout au long de l'année, des actions ont été mises en œuvre en partenariat avec les enseignants et des intervenants professionnels **dans l'objectif de lutter contre le harcèlement, de favoriser le respect de soi et des autres**, notamment dans les relations entre filles et garçons.

Au niveau du collège, il a été proposé aux élèves de 5^e de travailler autour de l'exposition « Stop au harcèlement scolaire » avec des séances comprenant un temps de recherche

d'informations au niveau des panneaux d'exposition. Le fruit de ces recherches a été ensuite partagé et a permis un temps d'échanges en présence de professionnels.

Cette exposition a également été installée en libre accès pendant une semaine au CDI du lycée.

Film « fragmentation des cœurs » et temps d'échanges

Les lycéens ont assisté à des projections en journée du **film « fragmentation des cœurs » tourné par des lycéens** l'année précédente dans le cadre de la classe de littérature. Plusieurs projections sont données en journée pour le public lycéen. Une

projection ouverte à tous a également été proposée en soirée. L'ensemble de ces projections était **suivi d'un échange avec des professionnels** (gendarme, psychologue, écoutant du point écoute, animatrice du point info santé, CPE). Ces séances ont permis de libérer la parole et ainsi des jeunes ont osé porter plainte.

SENSIBILISATION À L'USAGE D'INTERNET

Les différents partenaires éducatifs (Education nationale, Espace Jeunes, assistantes de service sociale, éducateurs ...) ont fait le constat que les plus jeunes, s'ils utilisent l'outil numérique de plus en plus tôt, **connaissent finalement mal le fonctionnement d'internet**, ce qui peut engendrer des pratiques aux conséquences plus ou moins graves.

Partant de ce constat, le PJJ a imaginé une animation adaptée aux élèves de CM1/CM2 en collaboration avec un animateur multimédia de l'espace Jeunes, afin de leur **transmettre les bases du bon usage d'internet et de la sécurisation de données**. Des interventions ont également été financées par le PJJ en direction des collégiens pour poursuivre ce travail entrepris dans le premier degré.

Le PJJ a également permis l'intervention de professionnels de la sécurité routière (Bureau de la sécurité routière de la Préfecture de Savoie et IDSR) au sein du lycée Paul Hérault et du collège Maurienne.

FORUM DES MÉTIERS DE MAURIENNE



De nombreux exposants au Forum des Métiers de Maurienne

Depuis trois ans, le PJJ coordonne l'organisation du Forum des Métiers de Maurienne qui permet à tous les élèves de 4^e de la vallée, à des lycéens ainsi qu'à des jeunes accompagnés par la Mission Locale Jeunes, de découvrir **un grand nombre de métiers en rencontrant des professionnels** (environ 160) et en échangeant directement avec les intervenants. **Près de 600 jeunes ont bénéficié de cette journée** annuelle très importante pour la suite de leur parcours scolaire et professionnel.

En 2020, l'orientation et l'apprentissage seront mis à l'honneur.

JOURNÉE DU FUTUR ÉTUDIANT

Savoir quelle université ou quelle école intégrer ne résout pas tous les problèmes d'un futur étudiant. La journée organisée par le PJJ a permis d'apporter des réponses concrètes à des interrogations sur la vie quotidienne : logement, alimentation, santé, déplacement, mobilité internationale...

300 élèves de terminale ont bénéficié de ces interventions.

RALLYE-DÉCOUVERTE

Le 11^e rallye-découverte, organisé courant octobre, s'est adressé aux nouveaux internes (principalement des élèves de seconde). Cette animation encadrée par de nombreux partenaires a pour objectif, en une journée, de permettre aux élèves récemment arrivés sur le territoire de :

- Découvrir les structures et organismes présents à Saint-Jean-de-Maurienne qui œuvrent dans les domaines de la santé, du social, de l'éducation citoyenne, de la culture...
- Connaître les modalités de fonctionnement et la situation géographique de chacune de ces structures afin de pouvoir les solliciter en cas de besoin dans un futur proche ou plus lointain.
- Devenir plus autonomes dans leurs démarches.

Cette année, les participants au rallye-découverte devaient également retranscrire cette expérience aux élèves de leur classe.

CHANTIERS DE JEUNES

Ces chantiers sont proposés aux adolescents de 16 et 17 ans résidant sur le territoire de la 3CMA. Cette expérience représente souvent un premier emploi pour la plupart de ces jeunes.

Depuis l'été 2010, 196 jeunes ont participé aux 28 chantiers organisés par le service jeunesse de la 3CMA.

Les 3 chantiers réalisés en 2019 ont mobilisé 23 jeunes sur différents sites au sein des communes de Saint-Jean-de-Maurienne, Saint-Julien-Montdenis, Hermillon et Le Châtel :

- Ponçage et vernissage de chalets de camping,
- Nettoyage de caves et d'aires de jeux,
- Désherbage de vignes aux côtés de salariés et bénévoles des Ateliers de Maurienne,
- Entretien d'espaces-verts et de sentiers de randonnée,
- Peinture du boulodrome et d'un plancher mobile,
- Nettoyage urbain dans les zones d'activités de la 3CMA.

En complément de leurs 20 heures de travail, les jeunes ont pu découvrir les sites et métiers suivants :

- Visite du musée Opinel,
- Visite de la commune de Saint-Jean-de-Maurienne en partenariat avec l'Office de Tourisme Intercommunal,
- Approche de l'histoire du Châtel avec Monsieur FAVIER,
- Découverte des métiers liés au SIRTOMM et des activités des Ateliers de Maurienne,
- Immersion au centre de loisirs enfance et découverte des formations liées à l'animation et à la direction de centre de loisirs.

Les jeunes apprécient fortement ce qui correspond pour eux à un véritable premier emploi avec un contrat de travail et le respect d'un planning, mais aussi à une découverte de leur territoire et du patrimoine culturel et économique. Il ressort des différents bilans réalisés avec eux que l'implication des encadrants techniques est un véritable atout dans la réussite de ce dispositif.

CONTRIBUTION LOCALE ÉTUDIANT (CLE)

Les jeunes qui poursuivent leurs études après le BAC, en dehors de la vallée, peuvent se voir attribuer une aide financière de la 3CMA, sous certaines conditions.

En effet, pour l'attribution de la C.L.E., plusieurs paramètres sont pris en compte : l'ancienneté d'habitation sur le territoire de la communauté de communes, l'âge du demandeur, les ressources et les charges de ses parents, le nombre de personnes à charge dans la famille, les ressources de l'étudiant (bourses), et le Revenu Minimum Etudiant de la ville où le jeune étudie. Concernant les bénéficiaires, ceux-ci s'engagent dans un contrat signé avec le Président de la 3CMA à donner un peu de leur temps à la collectivité à travers différentes actions citoyennes. Financé par Cœur de Maurienne Arvan, ce dispositif est géré par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Jean-de-Maurienne (tél : 04 79 64 00 54).

Les actions citoyennes

Durant l'année scolaire 2018/2019, différentes actions ont été proposées comme par exemple, la participation au Salon du Livre d'Hermillon, à la journée citoyenne organisée par la ville de Saint-Jean-de-Maurienne le 9 juin, ou l'aide à la tenue des bureaux de vote lors des élections. Certains étudiants ont aussi accompagné l'animatrice de la Résidence Bonne Nouvelle lors de ses après-midis d'animation auprès des personnes âgées. Des actions seront également proposées pour cette année scolaire 2019/2020.

Bilan de l'année scolaire 2019/2020, à la date du 3 décembre 2019

	2018/2019	2019/2020
Nombre de dossiers étudiés	48	53
Nombre d'accords	23	30
Nombre de rejets	25	22
Nombre de dossiers en attente de traitement (incomplets)	0	1
Coût 3CMA	23 618 €	34 877 €

L'ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE (EPN)

Deux animateurs de l'Espace jeunes interviennent auprès des habitants de la 3CMA dans le cadre des Espaces Publics Numériques. Ils ont pour mission de renseigner, d'aider et de guider les jeunes et les adultes dans leurs démarches ou leurs recherches informatiques.

En 2019, 1509 personnes ont bénéficié de ces interventions.

Trois lieux accueillent ces EPN :

- L'Espace Jeunes,
- La médiathèque de Saint-Jean-de-Maurienne,
- La médiathèque de la commune déléguée d'Hermillon.

Des séances dites « coup de pouce » sont également proposées durant lesquelles les personnes peuvent bénéficier d'interventions individuelles d'une heure pour résoudre un problème particulier comme la configuration d'un ordinateur, l'utilisation d'un logiciel particulier ou d'un outil numérique. En 2019, 13 séances d'accompagnement de ce type ont eu lieu.



Affichage urbain

COMMUNIQUER & INNOVER

TEMPS FORTS 2019

- Une identité qui s'affirme
- Plan de l'intercommunalité
- Mise à disposition d'un minibus
- Règlement Général sur la Protection des Données
- Maurienne TV : contrat de partenariat avec TELT
- Avancée du déploiement de Maurienne TV sur les box internet

PROJETS 2020

- Actions autour des 10 ans de Maurienne TV
- Harmonisation du matériel informatique dans les écoles

COMMUNICATION

UNE IDENTITÉ QUI S'AFFIRME

La 3CMA affirme son identité et sa charte graphique à travers **la multitude de supports de communication** réalisée en 2019 pour les différents services de la communauté de communes : livrets sur les aides aux copropriétés, communication pour « Jeux m'détends à Saint-Jean » et « Familles en Fête », dépliant pour le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif), signalétique pour le stand au Forum des Métiers de Maurienne, livret du Passeport du mercredi, flocage de véhicules, affichage urbain etc.

Un nouveau format pour la cérémonie des vœux initié en 2018

et ouvert à l'ensemble de la population depuis 2019, plaît par son dynamisme.

Support de communication apprécié, **la revue 3CMAg** est envoyée chaque trimestre aux habitants des 14 communes du territoire et disponible dans les services de la 3CMA. La revue informe sur les actualités des services, décrypte les projets structurants, crée du lien à travers l'histoire des communes et offre des informations pratiques.

PLAN DE L'INTERCOMMUNALITÉ

Une carte du territoire de la communauté de communes est en cours de réalisation avec l'Office de Tourisme Intercommunal. La carte met en valeur les spécificités et points d'intérêts touristiques des 14 communes du territoire par des illustrations, des descriptifs et des photos.

MISE À DISPOSITION D'UN MINIBUS

Un minibus a été mis à disposition de l'Espace Jeunes par la société Infocom France. Les entreprises représentées sur le minibus par leur publicité ont permis d'obtenir un véhicule entièrement autofinancé. Une aide précieuse qui permettra aux animateurs de l'Espace Jeunes d'emmener leurs groupes sur des activités, en Maurienne et dans les départements voisins.

SITE INTERNET

L'année 2018 avait été marquée par la mise en ligne du nouveau site internet de la 3CMA (www.coeurdemaurienne-arvan.com). **Véritable outil ressource du territoire** pour s'informer sur l'actualité, les compétences et le fonctionnement de la 3CMA, le site internet s'enrichit peu à peu de contenus : textes, photos, vidéos, dépliants numériques...



Un nouveau « Social wall » (mur de réseaux sociaux) complète la page d'accueil. Cet outil permet de consulter instantanément les publications présentes sur les pages Facebook, Twitter et Instagram de la 3CMA.

STATISTIQUES

En 2019, le site internet www.coeurdemaurienne-arvan.com a été consulté **27 649 fois par 82 % de nouveaux visiteurs**.

Les sources de trafic principales sont Google avec 13 946 sessions, 1988 sessions sont en accès direct et 1805 sessions proviennent des réseaux sociaux.

Avec 7930 vues, **la page d'information sur le centre nautique est la plus performante**.

En 2019, la navigation sur smartphone prend le pas. On observe en effet que le site est consulté à 49,35 % sur smartphone contre 43,51 % sur ordinateur et 7,14 % sur tablette. Une tendance qui confirme les habitudes de navigation actuelles.

RÉSEAUX SOCIAUX

Une nouvelle page Facebook « Pôle Enfance 3CMA » a été créée en 2019 afin de diffuser une information ciblée auprès des familles.

Une page Instagram destinée à la promotion du territoire et une page LinkedIn pour la diffusion des offres d'emploi étoffent la présence de la 3CMA sur les réseaux sociaux.



Sentier des cépages de l'Arc Alpin pour le concours #MaCommuneJyTiens

La photo ci-contre prise à Saint-Julien-Montdenis et publiée sur notre compte Instagram avec le hashtag #MaCommuneJyTiens a fait partie des 20 photos lauréates du concours de l'Association des Maires de France. La photo a été exposée lors du 102^e congrès des maires et des présidents d'intercommunalité au parc des expositions de la Porte de Versailles.

RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LA PROTECTION DES DONNÉES (RGPD)

Un traitement de données personnelles (toute information se rapportant à une personne physique identifiée ou identifiable) doit se limiter aux finalités recherchées et seules les données nécessaires doivent être récoltées. En 2019, les services de la 3CMA et les mairies des 14 communes ont travaillé sur une mise en conformité quant à l'utilisation et au stockage de données personnelles, en lien avec l'Agence Alpine des Territoires, désignée par ailleurs comme délégué à la protection des données pour la 3CMA et ses communes membres. Ce travail se poursuivra en 2020.

MAURIENNE TV

Maurienne TV est aidée d'une vingtaine de bénévoles de l'association du même nom. L'équipe a de nouveau été renforcée par un agent en contrat d'alternance préparant une Licence Professionnelle « Techniques du son et de l'image ». Un stagiaire et un emploi d'été ont été accueillis et encadrés par les deux journalistes reporters d'images durant l'année.

PROGRESSION DE L'AUDIENCE

Les reportages de Maurienne TV sont diffusés sur le canal local de Saint-Jean-de-Maurienne et sur les réseaux sociaux de la chaîne de télévision (Facebook et YouTube). Le canal local enregistre **210 000 vues des vidéos en 2019** contre 204 000 vues en 2018. Les réseaux sociaux connaissent une hausse du nombre de vues des vidéos avec **943 200 vues en 2019** contre 816 104 vues en 2018. La page Facebook de Maurienne TV connaît un succès grandissant et enregistre **1135 abonnés supplémentaires** du 1^{er} janvier au 18 novembre 2019, pour **totaliser 7632 abonnés**.

CONTRAT DE PARTENARIAT AVEC TELT

La société TELT (Tunnel Euralpin Lyon Turin) et la Communauté de Communes Cœur de Maurienne Arvan ont réalisé un partenariat avec pour objectif d'informer les habitants du territoire sur le déploiement de la liaison transfrontalière Lyon-Turin, sur les travaux en cours et à venir.

AVANCÉE DU DÉPLOIEMENT DE MAURIENNE TV SUR LES BOX INTERNET

Un important travail a été réalisé pour le déploiement de Maurienne TV sur les box internet. Le projet a été présenté aux différentes communautés de communes de Maurienne qui ont donné leur accord de principe pour participer au projet. Dès 2020, Maurienne TV sera alors accessible partout en France à partir d'un numéro de chaîne, offrant une belle visibilité pour l'ensemble du territoire de la Maurienne.

INFORMATIQUE

Le service informatique se compose de trois agents à temps plein en charge de l'informatique de la communauté de communes et des écoles.

DÉMÉNAGEMENT DES AGENTS

2019 a été une année intense et riche en projets. Parmi les plus importants, le déménagement des agents travaillant au Centre d'Affaires et de Ressources (3CMA, Syndicat du Pays de Maurienne, Maurienne Tourisme, ARAE, GAEM, Groupement agricole...) vers l'évêché en centre-ville de Saint-Jean-de-Maurienne. Ce travail a mobilisé l'équipe sur plusieurs mois.

MISE A DISPOSITION DES COMMUNES

Le service a également vocation à s'ouvrir aux autres communes membres qui souhaitent en bénéficier. Le travail a commencé pour La Tour-en-Maurienne et Jarrier. Ce travail se poursuivra en 2020, l'objectif principal étant de sécuriser les données des communes qui le souhaitent.

INFORMATIQUE SCOLAIRE

Le service gère également l'informatique scolaire pour l'ensemble du territoire de la communauté de communes. Un budget global d'environ 30 000 € annuel permet de renouveler le matériel et de proposer des solutions innovantes comme les vidéos projecteurs interactifs.



Vue sur La Tour-en-Maurienne (Le Châtel)

AMÉNAGER & PROMOUVOIR

HABITAT

TEMPS FORTS 2019

- Mise en place d'une nouvelle aide pour les petites copropriétés non organisées.
- Succès des subventions pour la rénovation énergétique.

PROJETS 2020

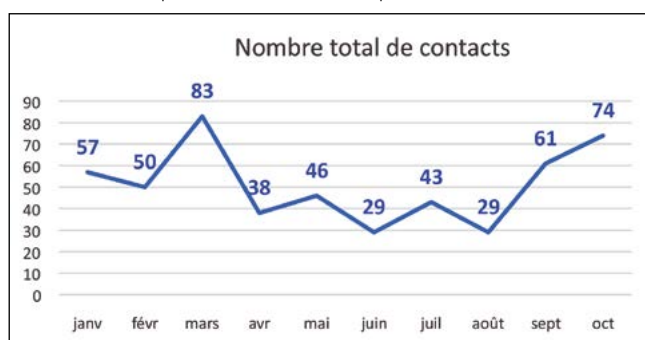
- Recensement des logements accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Création d'un observatoire de l'habitat et du foncier.

LA MAISON DE L'HABITAT FAIT SA PLACE

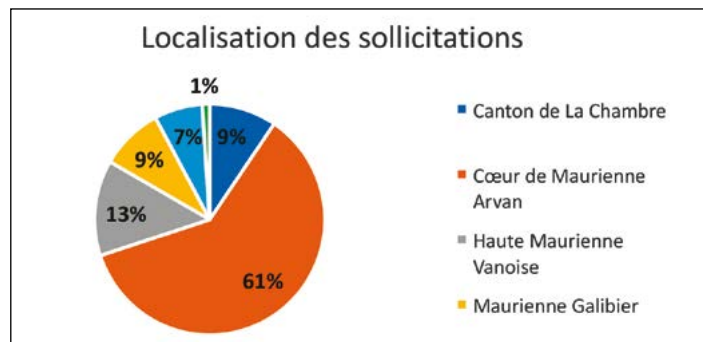
La Maison de l'Habitat ouverte en 2018 s'est vue confortée dans son rôle de lieu de référence sur les questions d'habitat et de logement sur le territoire.

La fréquentation continue de croître. La Maison de l'Habitat a enregistré **578 contacts en 2019 (au 15 décembre)**, contre 260 contacts en 2018 sur une période de 8 mois.

La fréquentation mensuelle moyenne est de 51 contacts en 2019 contre 32 en 2018, **soit une augmentation de près de 60% entre 2018 et 2019.** On observe toutefois comme en 2018 une baisse de fréquentation durant la période estivale.

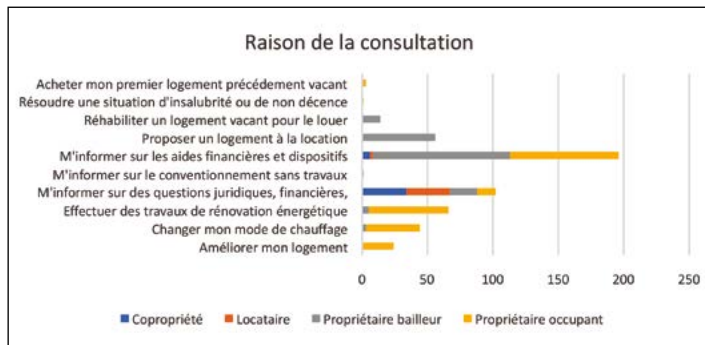


Bien qu'ouverte à l'ensemble de la vallée pour les besoins du Grand Chantier, la Maison de l'Habitat accueille en grande partie des habitants de la 3CMA (61%). Cette part a toutefois diminué entre 2018 et 2019 au profit des autres territoires de la vallée.



Les contacts recensés se font à part égale par téléphone ou par visite sur place. Le profil des contacts sont essentiellement des propriétaires (autant bailleurs qu'occupants). On rencontre seulement quelques copropriétés ou sociétés civiles immobilières et des locataires.

Les raisons qui amènent les habitants à la Maison de l'Habitat sont diverses, mais la part la plus importante concerne une recherche d'information sur les aides financières et dispositifs existants.



Différentes actions de communication participent à la notoriété de la structure :

- Des informations régulières sur la thématique « habitat » dans la revue trimestrielle 3CMAG.
- La présence de la Maison de l'Habitat au Salon de l'Artisanat pour se faire connaître des artisans et diffuser l'information sur les aides existantes.
- La distribution dans les boîtes aux lettres d'une plaquette d'information.

Et le bouche-à-oreille qui reste un moyen de diffusion qui fonctionne très bien sur le territoire.



La Maison de l'Habitat au Salon de l'artisanat à Modane

La Maison de l'Habitat se veut être un outil de valorisation des aides proposées par la 3CMA dans le cadre de son Programme Local de l'Habitat (PLH) ainsi que dans le cadre du programme d'intérêt général destiné à l'hébergement des salariés du Grand Chantier Lyon-Turin. Son but est avant tout de renseigner les habitants (propriétaires, locataires) sur l'ensemble des aides financières existantes en matière d'habitat, les questions juridiques, liées à la rénovation...

Pour cela, un animateur est présent chaque semaine du mardi au samedi (1 samedi sur 2) pour accueillir, orienter et apporter les 1ers renseignements et conseils au public.

La Maison de l'Habitat accueille par ailleurs les permanences de :

- l'ADIL pour des conseils juridiques et financiers liés au logement ;
- l'ASDER sur les travaux de rénovation énergétique, les économies d'énergies... ;

- SOLIHA sur les aides financières pour adapter son logement à la perte d'autonomie, en cas d'indécence ou de précarité énergétique ;

- URBANIS pour rénover et/ou louer son bien dans le cadre du PIG – Grand chantier.

Ces permanences ont également connu une fréquentation croissante en 2019.

HÉBERGEMENT DES SALARIÉS DU GRAND CHANTIER LYON-TURIN

En 2019, près de 35% des contacts de la Maison de l'Habitat étaient ciblés sur le programme d'intérêt général destiné à assurer l'hébergement des salariés du Grand Chantier démarré en 2018. Sur cette thématique, les autres communautés de communes de la vallée sont davantage représentées que dans l'ensemble des fréquentations de la Maison de l'Habitat (50% des contacts).

LE PROGRAMME LOCAL DE L'HABITAT (PLH) : DES ACTIONS AU SERVICE DES HABITANTS ET DES COMMUNES

La modification du PLH permettant d'acter son extension aux communes de l'ex Communauté de Communes de l'Arvan a été approuvée en début d'année 2019. Les actions correspondantes sont donc aujourd'hui applicables sur l'ensemble du territoire de la 3CMA. Le PLH est un document qui définit les actions en matière d'habitat et objectifs de production de logements du territoire sur 6 ans.

Il prévoit les moyens (actions, financements) pour y parvenir.

Le PLH de la 3CMA en chiffres :

- 1- Retrouver une croissance démographique,
- 2- Rénover le bâti pour plus d'économie d'énergie et un environnement préservé,
- 3- Redynamiser les centre-bourgs en diminuant le nombre de logements vacants,
- 4- Valoriser l'image du territoire et le rendre plus attractif,
- 5- Limiter la consommation de foncier

Pour les habitants

- 1- Des aides aux travaux de rénovation « énergétique » des logements,
- 2- Aide pour la remise en location ou achat d'un bien vacant,
- 3- Appui aux propriétaires pour louer leur bien (intermédiation locative*...)

UNE NOUVELLE AIDE À DESTINATION DES PETITES COPROPRIÉTÉS INSUFFISAMMENT ORGANISÉES

Dans l'optique de résorber le problème de logements vacants dans le bâti privé des centres anciens, la 3CMA a mis en place en 2019 une aide pour les petites copropriétés des centres anciens.

Cette aide a deux objectifs :

- 1- Favoriser l'organisation juridique des copropriétés, pour leur permettre d'assurer un entretien pérenne du bâtiment ou d'engager des travaux ;
- 2- Améliorer la qualité des parties communes des copropriétés dans les centres anciens du territoire.

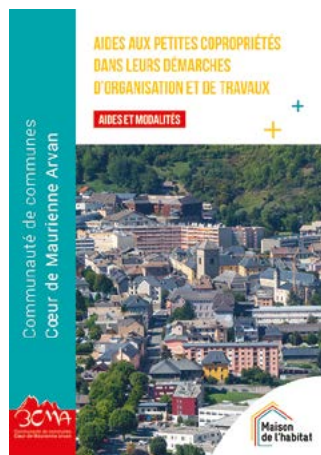
Une aide porte sur l'organisation juridique des petites copropriétés.

La 3CMA aide à hauteur de 65% des dépenses éligibles TTC. La dépense subventionnable est plafonnée à 6 000 € TTC par copropriété (soit une aide max de 3 900 € par copropriété).

Les dépenses éligibles correspondent aux démarches obligatoires liées à l'organisation de la copropriété soit :

- La mise à jour de l'état descriptif de division ;
- La mise à jour ou l'élaboration du règlement de copropriété.

L'autre aide est destinée aux travaux dans les parties communes des petites copropriétés.



Dépliant d'information sur les aides aux petites copropriétés dans leurs démarches d'organisation et de travaux

La prise en charge par la 3CMA est de 30% du montant HT des travaux éligibles. La dépense subventionnable est plafonnée à 15 000 € HT par copropriété (soit 4500 € d'aide par copropriété max)

Les dépenses subventionnables sont celles des travaux sur les parties communes portant sur la mise en sécurité ou l'amélioration.

Mises en place en milieu d'année 2019, ces aides commencent à trouver leur public. Plusieurs demandes ont déjà été déposées.

UNE POLITIQUE VOLONTARISTE DE LA 3CMA POUR REMOBILISER LES LOGEMENTS VACANTS DES CENTRES ANCIENS ET REDYNAMISER LES CENTRES-BOURGS.

En 2018, la 3CMA a proposé une aide visant à remettre des logements vacants sur le marché. En 2019, **deux primes de 5000 € ont été attribuées** à 2 personnes achetant leurs premiers logements en centre ancien (vacants depuis plus de 2 ans).

Cette aide est également destinée aux propriétaires bailleurs (prime de 2000 €) justifiant d'un conventionnement avec l'ANAH ou passant par de l'intermédiation locative.

Les logements doivent être occupés au titre de résidence principale.

* Intermédiation locative

L'intermédiation locative permet de sécuriser et simplifier la relation entre le locataire et le bailleur grâce à l'intervention d'un organisme agréé. L'organisme prend le bail avec le propriétaire et sous-loue le logement.

Le dispositif prévoit des déductions fiscales et la 3CMA prend en charge 50% du coût de l'intermédiation (soit 4% du prix du loyer).

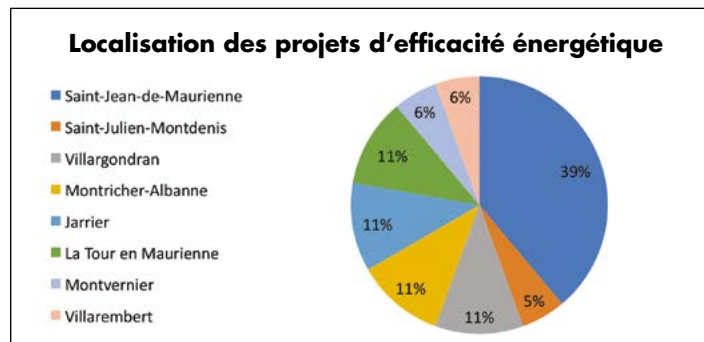
Dans le cadre du Grand Chantier, ce dispositif constitue une incitation forte pour encourager les propriétaires à louer leurs biens. Aujourd'hui, un potentiel de 36 logements pourrait prochainement bénéficier de ce système.

AIDES A L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE DES LOGEMENTS ET À L'INSTALLATION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

Une explosion des projets qui traduit un réel besoin de rénovation énergétique du parc privé.

Le dispositif de soutien financier aux installations d'énergies renouvelables et aux travaux d'amélioration d'efficacité énergétique des logements pour les particuliers **a connu un grand succès en 2019**, fruit d'une communication accrue et de la présence de la Maison de l'Habitat.

Sur 22 dossiers déposés au 31 octobre, 18 subventions ont été attribuées. Les refus correspondent au dépassement du taux de financement public, à l'absence de certificat RGE de l'entreprise ou au dépassement du plafond de revenus. En 2018, la 3CMA avait attribué des subventions à 8 projets (sur 12 mois).

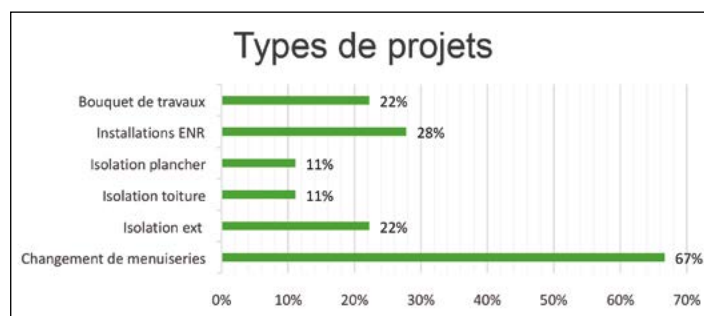


Bien que pouvant bénéficier aussi à des propriétaires bailleurs, les projets sont portés par des propriétaires occupants, et pour 78% d'entre eux de maisons individuelles.

Les projets en copropriétés ou en collectif sont très peu nombreux.

Les types de travaux aidés sont en majorité des changements de menuiseries (travaux qui ne sont plus ou peu aidés dans le cadre du crédit d'impôt). Les bouquets de travaux (réalisation de plusieurs postes de travaux) sont encore peu nombreux malgré une plus grande efficacité en termes de gain énergétique (22%).

Les installations à énergie renouvelable (22% des travaux financés) portent essentiellement sur des modes de chauffage performant au bois.



Le montant total de travaux engagés atteint 251 500 €. **Le montant de subvention accordé est de 21 617 €**, ce qui représente un montant moyen de subvention par projet de 1 200 € (aide minimum de 300 € et aide la plus élevée de 4 000 €).

Le taux moyen de financement (tous financeurs confondus) est de 34 %.

Des documents d'information sont disponibles en ligne pour toutes ces aides et pour plus d'informations, il est possible de s'adresser à la Maison de l'Habitat.



Déconstruction dans la perspective de l'aménagement de la Zone de l'Épine à Saint-Jean-de-Maurienne

TEMPS FORTS 2019

- Actions de la commission commerce : aides aux commerces, projet de sonorisation et animation du centre-ville de Saint-Jean-de-Maurienne
- La Maurienne, territoire d'industrie
- Premiers travaux de la Zone de l'Épine

PROJETS 2020

- Poursuivre les actions engagées pour dynamiser le centre-ville de Saint-Jean-de-Maurienne.
- Concrétiser l'implantation d'entreprises sur la ZAE du Pré de Pâques et poursuivre l'extension de cette zone.
- Commencer l'aménagement de la Zone de l'Épine.

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

ACTIONS DE LA COMMISSION COMMERCE

AIDES AUX COMMERCES

Au deuxième semestre 2018, la 3CMA a signé avec la Région Auvergne Rhône Alpes, une convention permettant d'apporter des aides à destination des commerces avec vitrine.

Les subventions accordées sont de 20 % par la Région et de 10 % par la 3CMA, pour un montant de travaux plafonné à 50 000 €. Profitant de cette convention, la 3CMA a également mis en place une aide spécifique pour les commerces jugés manquants sur le territoire.

Depuis, plusieurs commerces du centre-ville de Saint-Jean-de-Maurienne ont bénéficié de ce dispositif.

Il s'agit de 3 créations et d'une reprise d'activité :

- La librairie « Des Livres et Vous » au Forum Saint Antoine,
- Le magasin de vêtements pour femmes « Jo & Mila » rue de la République,
- La Poissonnerie au Forum Saint Antoine,
- Le bar Tabac Presse « du rond-point » Place du Général Ferrié.

La création de ces nouveaux commerces, dont certains types d'activités avaient disparus depuis plusieurs années du centre-ville, est très encourageant, d'autant plus qu'elle s'accompagne d'autres dossiers en cours d'instruction.



Inauguration de la poissonnerie à Saint-Jean-de-Maurienne

SONORISATION DU CENTRE-VILLE DE SAINT-JEAN-DE-MAURIENNE

La commission commerce a également travaillé sur le projet de mise en place d'une sonorisation fixe dans le centre-ville de Saint-Jean-de-Maurienne. La 3CMA a un marché concernant l'acquisition de l'ensemble du matériel et la commune aura à sa charge les travaux de câblage. Le dossier est en cours d'instruction.

Ce projet répond à plusieurs objectifs :

- Assurer une ambiance sonore dans les rues du centre-ville, favorable à la promenade et au shopping.
- Permettre une animation en musique ou commentée sur des espaces publics, lors de manifestations.
- La diffusion de messages pré-enregistrés ou en directs, pour des aspects de sécurité, messages d'alerte dans le cadre du plan de sauvegarde, ou des aspects commerciaux pour la diffusion de messages publicitaires.

ANIMATIONS DU CENTRE-VILLE

La commission commerce est aussi à l'origine d'animations telles que l'opération « Jeux m'détends à St Jean » qui s'est déroulée cet été, en enregistrant **la meilleure fréquentation depuis 3 ans avec 1600 passages**. Pour le mois de décembre, c'est une animation originale et pour le moins peu connue même si elle puise ses origines dans l'arc Alpin, qui sera testée avec la mise en place d'une piste de eisstock (lancés de disques sur glace).



Jeux m'détends à Saint-Jean

ÉCONOMIE

LA MAURIENNE, TERRITOIRE D'INDUSTRIE

L'initiative « Territoires d'industrie », annoncée par le Premier ministre le 22 novembre 2018, s'est matérialisée le 26 février 2019 par l'installation du comité de pilotage du territoire d'industrie de Maurienne. L'objectif est de réunir l'ensemble des pouvoirs publics (collectivités territoriales, EPCI, Etat, opérateurs...) et les acteurs industriels d'un territoire, afin d'identifier les besoins de ce territoire et de concentrer les moyens d'actions pour y répondre.

La 3CMA, partie prenante de ce dispositif, espère en tirer tous les bénéfices pour faciliter l'émergence de projets et également accélérer l'aménagement d'une nouvelle extension de la Zone d'Activités Economiques du Pré de Pâques à Saint-Julien-Montdenis.

AMÉNAGEMENT DE LA ZONE DE L'ÉPINE

La Zone de l'Épine est située en bas de l'avenue Henri Falcoz. La 3CMA a confié à l'Établissement Public Foncier Local (EPFL) la mission du portage foncier. L'opération a été réalisée avec succès. Après avoir négocié avec les 23 copropriétaires, l'EPFL a pu trouver un accord permettant à la 3CMA de devenir propriétaire des 10 000 m² constituant ce terrain. L'action a dépassé la simple maîtrise foncière, puisque des travaux de désamiantage du bâtiment ont été réalisés en janvier 2019, en amont de sa démolition.

La 3CMA travaille au développement d'une zone orientée vers les loisirs avec par exemple un cinéma multisalles, un bowling. La 3CMA est à la recherche de porteurs de projets sur cette zone.

TRANSPORT

TEMPS FORTS 2019

- Prise de la compétence mobilité dans son ensemble.
- Optimisation des transports : Jarrier et Pontamafrey.
- Première rentrée transport scolaire pour la 3CMA.
- Recrutement d'une technicienne transport.

PROJETS 2020

- Poursuite de l'optimisation des transports au sein de la 3CMA.
- Collaboration au projet d'itinéraire cyclable Maurienne.

PRISE DE LA COMPÉTENCE MOBILITÉ DANS SON ENSEMBLE.

Au 1^{er} janvier 2019, le transfert de la compétence mobilité de la région à la 3CMA est devenu effectif.

Ainsi, la 3CMA est devenue pleinement Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM). A ce titre, elle met en œuvre en plus du transport urbain, les transports non urbains et scolaires.



De ce transfert, découle les grandes évolutions 2019 :

OPTIMISATION DES TRANSPORTS

Contrairement aux circuits de transport urbain, les circuits non-urbains et scolaires comportent beaucoup de kilomètres à « vide », c'est-à-dire des trajets sans passager, mais financés par la collectivité. Ces trajets à vides, maintenant du ressort de la 3CMA, vont pouvoir, dans la mesure du possible, être valorisés.

Sur ce principe, **une 6^{ème} ligne de transport urbain a été mise en service au 1er septembre 2019** pour relier le chef-lieu de Jarrier et le centre de Saint-Jean-de-Maurienne. Elle utilise les trajets que les transporteurs devaient réaliser avant et après le transport scolaire des élèves de l'école de Jarrier. Ainsi, sans coût supplémentaire pour la collectivité, la 3CMA propose 4 trajets par jour les lundis, mardis, jeudis et vendredis en période scolaire.

De même, **la ligne 4 de l'Adret a pu être étendue à Pontamafrey tous les mardis après-midi** pour un coût minime grâce aux kilomètres à vide du transport des écoles d'Hermillon et de Pontamafrey.

Ces deux lignes sont rattachées au réseau de transport urbain avec les mêmes conditions d'accès et de tarifs.

Renseignement et achat titre de transport au 04 79 83 45 45 ou www.coeurdemaurienne-arvan-bus.com

Sur les transports scolaires, toutes les lignes de la 3CMA à destination du collège et du lycée de Saint-Jean-de-Maurienne ont été ouvertes au public. En fonction des disponibilités, les usagers peuvent emprunter ces circuits selon les mêmes modalités d'horaire et de point de passage que les élèves.

La tarification est spécifique et les places sont gérées par le Syndicat du Pays de Maurienne (SPM). Par exemple, il est possible de se rendre de Villargondran à Saint-Jean-de-Maurienne le matin à 7h25 et de revenir le soir à 17h50 sauf le mercredi où le retour est à 12h15. Le prix du trajet est de 3 €, soit 6 € pour un aller-retour.

Renseignement et achat titre de transport au 04 79 64 30 12 ou transport@maurienne.fr



Extension de la ligne 4

RENTREE SCOLAIRE 2019 / 2020

Bien que la 3CMA ait pris la compétence transport scolaire, la gestion quotidienne du service, notamment les inscriptions, est assurée par le SPM, comme pour le reste des transports scolaires de la vallée de la Maurienne.

En 2019, le SPM a géré la rentrée scolaire de nos 698 élèves de la maternelle jusqu'au lycée. Les modalités d'inscriptions et conditions d'accès au service sont restées identiques aux années précédentes afin de ne pas perturber les usagers. Néanmoins, les élèves de notre territoire sont depuis cette rentrée en possession d'une carte de transport aux couleurs de la 3CMA.

Le graphisme et la personnalisation ont été réalisés par les services de la 3CMA. L'assemblage et l'envoi aux familles ont été assurés par l'ESAT de Maurienne à Saint Avre.



Carte de transport scolaire

Quotidiennement pour le transport scolaire, **29 circuits sont organisés et environ 1 740 kilomètres sont parcourus.**

RECRUTEMENT D'UNE TECHNICIENNE TRANSPORT

Le transfert de la compétence initialement gérée par la Région à la 3CMA s'est accompagné de la compensation financière s'y rapportant, permettant d'assurer le service et de recruter une personne.

Ainsi, pour assurer le suivi et l'évolution de l'ensemble des réseaux urbains, non-urbains et scolaires, un agent a été recruté au printemps 2019. Son rôle, en tant que technicien transport, est de suivre ces différents réseaux, pour assurer un service de qualité en intervenant auprès des usagers, des transporteurs et des entreprises qui interviennent notamment pour les travaux et l'entretien des différents équipements.

FRÉQUENTATION 2019

Sur les lignes qui desservent, en hiver et en été, les stations d'Albiez-Le-Jeune, d'Albiez-Montrond, des Karellis, de Saint-Jean-d'Arves, de Saint-Sorlin-d'Arves, le Corbier et la Toussuire au départ et à l'arrivée de la gare de Saint-Jean-de-Maurienne, **24 000 passagers ont été transportés.**

La 3CMA a également offert à chaque utilisateur du service de bagagerie mis en place par l'Office de Tourisme Intercommunal à la gare de Saint-Jean-de-Maurienne, un aller-retour sur le réseau urbain. Ainsi, **114 vacanciers ont bénéficié de cette opération**, sur la saison hivernale. Ils ont pu profiter de leur temps d'attente de correspondance entre les services de bus et de train pour visiter le centre-ville.

Sur le réseau urbain « Cœur de Maurienne Arvan Bus » **la fréquentation a augmenté de plus de 20 % sur le premier semestre 2019 par rapport à 2018.** Au total, sur cette période, plus de 43 000 montées ont été enregistrées. Hormis, le service de TAD +, tous les circuits sont en progression. La ligne 3 « Sainte Claire Deville » et la ligne « Marché » le samedi matin connaissent **une hausse de 200 %**. Pour la ligne 4 « L'Adret », une meilleure adéquation des horaires a permis de doubler le nombre de passagers.

ESPACES NATURELS

TEMPS FORTS 2019

- Signatures des premières conventions de passage.
- Travail de terrain et passation du marché pour la signalétique.
- Soutien à l'agriculture : premières aides à l'épandage pour les exploitants agricoles.

PROJETS 2020

- Installation de la signalétique sur les boucles de randonnées.
- Travail sur la documentation touristique liée aux sentiers.
- Projet de soutien à l'agriculture.

SCHÉMA DE LA RANDONNÉE

Depuis 2018, la communauté de communes s'est engagée dans un travail conséquent sur **la mise en place d'un schéma de la randonnée de 150 kms**. Ce soutien est conditionné au respect de la charte départementale de randonnée, tout en permettant d'inscrire les sentiers au Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée (PDIPR), avec l'objectif d'en améliorer la promotion touristique.

Pour faire face à cet enjeu, la 3CMA a bénéficié du renfort d'un agent qui a réalisé un stage de 6 mois dans le cadre de son Master « Gestion durable des territoires de montagne » et qui a été recruté quelques mois supplémentaires pour terminer le travail engagé.

SIGNATURES DES PREMIÈRES CONVENTIONS DE PASSAGE

Avant de faire la reconnaissance de terrain, un travail a été réalisé pour superposer les itinéraires sur le fond cadastral, de manière à identifier les passages qui empruntent des parcelles privées, trouver des alternatives et le cas échéant, éditer une convention qui devra être signée par le propriétaire, la commune, la 3CMA et le département.

Ces conventions permettent de préciser le rôle de chacun et notamment, les responsabilités de la 3CMA tant sur l'entretien que sur les responsabilités en tant qu'aménageur. Le plus souvent, les chemins préexistent et cela permet de régulariser une situation de fait tout en rassurant le propriétaire.

LE TRAVAIL DE TERRAIN

Un travail de terrain, qui consiste à parcourir les sentiers en aller-retour pour déterminer l'emplacement exacte de la signalétique, a été réalisé. La signalétique peut prendre la forme d'un simple jalon, d'une petite plaquette carrée de 8 cm avec un trait jaune sur fond vert, ou la pose d'un poteau avec plusieurs flèches directionnelles.

Les travaux pour installer la signalétique seront fait en 2020, même si certains éléments ont déjà été posés cette année : le panneau à l'entrée du sentier de Bonne Nouvelle et les nouveaux visuels sur le sentier des ardoisiers qui ont été mis lors d'un chantier jeune de la 3CMA durant l'automne 2019.



Nouvelle signalétique à l'entrée du sentier de Bonne Nouvelle

SOUTIEN A L'AGRICULTURE : PREMIÈRES AIDES À L'ÉPANDAGE POUR LES EXPLOITANTS AGRICOLES.

La 3CMA a soutenu différents travaux au sein des exploitations agricoles, notamment au travers d'un appel à projets qui permet de subventionner les projets qui rentrent dans l'une des catégories suivantes :

- La Viabilisation des terrains : accès, terrassement, voirie et réseaux sur le bâtiment principal.
- La gestion des effluents d'élevage et de fabrication : fosse, fumière, et atelier de fabrication.
- Les projets de développement : eau, action foncière, piste et défrichage.
- La défense contre les incendies : cuve de stockage.

Les nouveautés 2019 concernant ce dispositif sont des aides spécifiques pour l'épandage de fumier ou de lisier, réalisée par la Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole (CUMA), ainsi que l'ouverture de cet appel à projets aux Associations Foncières Pastorales (AFP) du territoire.



EAU - ASSAINISSEMENT

TEMPS FORTS 2019

- Déménagement au Centre Technique Municipal en fin d'année.
- Changement de logiciel de facturation.

PROJETS 2020

- Restructuration du réseau d'eau potable à Montrond avec le raccordement du Chalmieu à la Ville.
- Sécurisation du réseau de La Saussaz à Albiez-Montrond
- Enquête publique pour l'instauration des périmètres de protection des captages d'Albiez le Jeune.
- Connexion du réseau d'eau potable du Collet au réseau principal d'Albiez-Montrond – Le Mollard.
- Dévoiement de réseau d'eau potable au pont d'Entraigues à St Jean d'Arves.
- Restructuration du réseau d'eau potable sur le front de neige à St Jean d'Arves.
- Suivi de la métrologie des lacs Bramant et Blanc.
- Mise en œuvre de la compétence Assainissement Non Collectif (ANC)
- Déploiement d'un réseau d'eau potable au pont de Pierre Aigue à Saint-Sorlin-d'Arves

EAU

La 3CMA exerce la compétence eau :

- En régie pour les communes d'Albiez-le-Jeune, Albiez-Montrond, Jarrier, Saint-Pancrace et Saint-Sorlin-d'Arves.
- En délégation de service public pour les communes de Saint-Jean-d'Arves, Fontcouverte-La Toussuire et Villarembert.

LES TRAVAUX CONDUITS PAR LE SERVICE DE L'EAU EN 2019 ONT ÉTÉ LES SUIVANTS :

Sur les communes gérées en régie :

AMÉLIORATION DU RENDEMENT ET RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

- La fin des travaux de renforcement de réseau du Mollard à Albiez Montrond et le démarrage de renforcement de réseau sur 3 autres secteurs : « Sous le Mollard », « Le Frégny », « La Ville ».
- La création d'une chambre de sectorisation à Saint-Sorlin-d'Arves.
- Le changement d'une partie des compteurs des abonnés sur la commune de Saint-Sorlin-d'Arves.
- La finalisation des travaux de rénovation et de sécurisation des réservoirs (réservoir d'Hérouils à Jarrier réalisé cette année).

AMÉLIORATION DE LA QUALITÉ DES EAUX DISTRIBUÉES

- La sécurisation sanitaire des réservoirs : l'installations d'unités de désinfection par chloration sur les réservoirs du Mollard, de la Ville (Albiez-Montrond) et au réservoir de Pierre Brune Haut (Jarrier) avec une alimentation électrique par panneaux solaires.



Rénovation de la chambre de vannes au réservoir de Pierre Brune à Jarrier (avant/après)

AUTRES TRAVAUX

- Le déplacement de canalisation d'eau potable au Pont de Pierre Aigue à Saint-Sorlin-d'Arves sur une passerelle annexe.

Sur les communes gérées en délégation de service public :

LE SUIVI DE LA RESSOURCE

Des appareils de métrologie ont été installés aux lac Bramant et lac Blanc afin de connaître leurs caractéristiques et leur évolution dans le temps. Ces lacs alimentent en eau la principale conduite d'adduction de notre réseau qui dessert en partie Saint-Sorlin-d'Arves et Fontcouverte-La Toussuire et en totalité les communes de Saint-Jean-d'Arves, Villarembert et Saint-Pancrace.

L'AMÉLIORATION DU RENDEMENT ET LE RENOUVELLEMENT DU PATRIMOINE

Le réseau à Saint-Jean-d'Arves entre la station d'épuration et le hameau de Tignes a été renouvelé.

SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

La 3CMA a mis en place un Service Public d'Assainissement Non Collectif avec l'embauche d'un agent au 1^{er} février 2019.

LE SPANC DE LA 3CMA EST CHARGÉ :

- Du conseil et de l'accompagnement auprès des particuliers, tant pour l'entretien de leur installation que pour la réalisation de projets,
- Du contrôle du bon fonctionnement des installations existantes,
- Du contrôle de conception et de réalisation des assainissements individuels dans le cas d'une construction neuve, d'une modification de l'installation existante ou de la réhabilitation d'une installation.

A l'issue du contrôle, le SPANC établit un rapport de visite qui permet d'émettre une décision sur les différents projets et expertises des installations.

CENTRE NAUTIQUE

TEMPS FORTS 2019

- Travaux de peinture sur la façade du centre nautique et changement de la bâche isotherme du bassin intérieur.
- Poursuite des samedis à thème : « Noël à la piscine », « Aquazen pour les adultes », et la troisième édition de « Halloween à la piscine ».
- Fréquentation importante des cours pour adultes.

PROJETS 2020

- Poursuite des samedis à thème avec cette année un concert fin juin / début juillet au bord des bassins, pour lancer la saison estivale.
- Consultation de maîtrise d'œuvre pour la rénovation et l'aménagement d'espaces ludiques extérieurs.
- Travaux de peinture sur la toiture du bâtiment.
- Mise en place d'un service de location en self-service des vélo aqua-bike.

TRAVAUX DE PEINTURE SUR LA FAÇADE DU CENTRE NAUTIQUE

Depuis quelques années, des travaux ont été mis en place afin de rafraîchir et aménager le centre nautique.

Ce printemps, la 3CMA a réalisé des travaux de peinture sur la façade du centre nautique et dans les vestiaires au niveau du pédiluve.

Suite au rapport d'un programmiste concernant l'aménagement ludique de la pataugeoire, la maîtrise d'œuvre va se poursuivre cette année afin de réaliser des travaux sur cette zone dans les années futures. Une recherche de subvention pour ce projet est en cours.

Afin de préserver le bâtiment et d'optimiser les dépenses d'énergie, la bâche isotherme recouvrant le bassin intérieur a été remplacée.



Peinture de la façade

POURSUITE DES SAMEDIS À THÈME

Devant le succès des samedis à thèmes, l'équipe du centre nautique a programmé d'autres événements pour la saison 2019 :

■ « Zen attitude », 2^{de} édition

De nombreuses personnes étaient présentes pour la deuxième édition de « Zen attitude », une animation réservée aux adultes avec des ateliers bien-être.

Dix prestataires extérieurs ont prodigué des soins ou des massages autour du bassin, pendant que les Maîtres-Nageurs Sauveteurs proposaient des activités d'aqua-bike, d'aqua-phobie, d'aqua-

pilates et de stretching dans le bassin. Le magasin Biocoop a fourni gracieusement des produits bio au centre nautique. Des jus de fruit détox étaient préparés par la naturopathe Christelle Henry et des recettes pour sportifs par Séverine Viard. Des plantes vertes, de la lumière tamisée et des bougies étaient disposées tout autour du bassin afin de proposer à notre clientèle une ambiance « zen », sans oublier la musique douce, l'eau et l'air chauffés à 30° C.

■ « Halloween à la piscine », 3^e édition

Beau succès pour la troisième édition de « Halloween à la piscine » ! **300 personnes ont profité pleinement des jeux et de la décoration** dédiés à l'évènement. Quatre hôtesses d'accueil déguisées ont accueilli les familles en proposant des friandises aux petits et aux grands dans la file d'attente.

Une eau colorée en rouge et la présence de 250 enfants en instantané dans le bassin ont nécessité une vigilance accrue des 5 Maîtres-Nageurs Sauveteurs mobilisés pour garantir la sécurité des petits et des grands. L'atelier de maquillage tenu par Magalie et Thais a également rencontré un vif succès. En 4 heures une centaine d'enfants s'est fait maquiller à la sortie des vestiaires.



Halloween à la piscine

LES COURS

COURS POUR ADULTES

Toute l'année le centre nautique propose des cours d'aqua-gym, d'aqua-circuit, et d'aqua-bike pour les adultes, soit 9 cours par semaine et 5 en été, pour un total annuel de 380 séances.

Le centre nautique enregistre 3 980 passages pour l'aqua-gym et 549 passages pour l'aqua-bike et l'aqua-circuit.

COURS PARTICULIERS

458 leçons particulières ont été réalisées en 2019 par les Maîtres-Nageurs Sauveteurs, en majorité l'été, pour les enfants et les adultes.



OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL

TEMPS FORTS 2019

- Actions de promotion
- Evénements vélo
- Changement de direction

PROJETS 2020

- Renforcement de la stratégie
- Optimisation des ressources

L'année 2019 a été marquée par le renforcement des actions de promotion pour développer la notoriété de la marque Montagnicimes.

Les principales actions :

TOUR DE FRANCE

- Promotion à Bruxelles sur le « Salon des Vacances » pendant quatre jours dans le cadre de Saint-Jean-de-Maurienne ville de départ.
- En partenariat avec Maurienne Tourisme, deux journées sur le village de l'Etape du Tour d'Albertville, deux journées d'accueil presse.

ACTIONS DE NOTORIÉTÉ SUR LE BASSIN CHAMBÉRIEN

- Mise en place d'une campagne été et hiver d'images sur les vélo-bulles en centre-ville.
- Participation à L'Apéro des locaux.
- Deux week-ends sur le marché de Noël.

CHANGEMENT DE DIRECTION

Un nouvel élan pour la structure avec l'arrivée de Pascal FAVIER qui prend la direction de l'Office de Tourisme Intercommunal. Un régional de l'étape, qui après de nombreuses expériences dans divers domaines du tourisme en qualité de directeur d'office de tourisme, d'accompagnateur en montagne et même en tant que consultant va dès à présent se consacrer à notre territoire.



Contacts utiles

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DE MAURIENNE ARVAN (3CMA)

Ancien Évêché - Place de la Cathédrale

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 07 20 - Fax : 04 79 83 07 21 - contact@3cma73.com

www.coeurdemaurienne-arvan.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 17h30



@CoeurdeMaurienneArvan



@MaurienneArvan



@CoeurdeMaurienneArvan

CENTRE INTERCOMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CIAS)

Rue Pierre Balmain

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 64 00 54

CENTRE NAUTIQUE

Complexe sportif Pierre Rey

Rue de la Libération

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 64 12 50

centrenautique@3cma73.com

ESPACE JEUNES

383 Avenue du Mont Cenis

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 59 94 95

espacejeunes@3cma73.com

ESPACES PUBLICS NUMÉRIQUES

383 Avenue du Mont Cenis

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 59 94 95

FOURRIÈRE ET REFUGE POUR ANIMAUX

361 rue de la Goratière

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 24 39

MAISON DE L'HABITAT

Place Fodéré

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 55 30

maisonhabitat@3cma73.com

MAURIENNE TV

Cré@pôle

88 rue Antoine de Saint-Exupéry

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 58 25 00 08

contact@maurienne.tv

www.maurienne.tv

OFFICE DE TOURISME MONTAGNICIMES

Place de la Cathédrale

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 51 51

info@montagnicimes.com

www.montagnicimes.com

SERVICE DE L'EAU & SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Nouvelle adresse

321 rue Henri Sainte-Claire Deville

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Eau : eau@3cma73.com

Assainissement non collectif :

spanc@3cma73.com

PÔLE ENFANCE

Place du Champ de foire

73300 Saint-Jean-de-Maurienne

Tél : 04 79 83 50 08

enfance@3cma73.com

Structure multi-accueil «la Ribambelle»

Accès par la rue Louis Sibué

Tél : 04 79 64 20 43

ribambelle@3cma73.com

Relais Assistantes Maternelles (RAM)

Tél : 04 79 83 21 60

ram@3cma73.com

Lieu d'accueil enfants parents «Trampoline»

Tél : 04 79 83 50 08

enfance@3cma73.com

Accueils de loisirs du Carrousel et des Chaudannes

Tél : 04 79 83 50 08

enfance@3cma73.com

Passeport du mercredi

Tél : 04 79 83 50 08

pdm@3cma73.com

Micro crèche «L'Éclapeau»

2 rue de la Maladière

73870 Saint-Julien-Montdenis

Tél : 09 72 46 37 63

ribambelle@3cma73.com

TRANSPORTS

Points de vente des titres de transport « Coeur de Maurienne Arvan Bus »

- Office de Tourisme Intercommunal
- Mairie d'Hermillon
- Mairie de Jarrier

- Trans-Alpes, avenue d'Italie à Saint-Jean-de-Maurienne
- Dans les bus (pour les tickets à l'unité)